

**Victor DUPONT et François WETTERWALD
(principalement)**

ACTES DU CONGRÈS DE VENGEANCE 25 mai 1946

DONNÉES TECHNIQUES

Texte dactylographié sur 25 pages 21x29,7.
Pas de mention d'auteur ni de date.

AVERTISSEMENT

Le texte ci-après est une version corrigée de l'original, notamment par les modifications suivantes :

- suppression des coquilles typographiques,
- suppression des majuscules intempestives,
- modifications mineures de forme (tirets, retour à la ligne, paragraphe),
- restitution de certains patronymes (Védy au lieu de *Médéric*, Coquoin au lieu de *Lenormand*).

Les pseudonymes ont été mis en italique.

Le plan a été créé par nous, avec numérotation (cf. table des matières ci-dessous).

Le docteur Victor Dupont, fondateur de Vengeance, a été laissé sous son appellation commune de Vic Dupont.

DERNIÈRE MISE À JOUR : 2 MARS 2012

SOMMAIRE

(Cliquez sur le n° de page voulu.)

1	<i>Réunion du 25 janvier 1945.</i>	4
1.1	Compte rendu.	4
1.2	Adresse aux combattants de Vengeance.	7
1.3	Membres de l'amicale.	8
2	<i>Allocution du lieutenant-colonel Vic Dupont.</i>	8
2.1	Introduction.	8
2.2	Le comité directeur.	9
2.3	Élection du président.	9
3	<i>François Wetterwald : historique du mouvement.</i>	9
3.1	Introduction.	9
3.2	Les débuts : évasion, renseignement, action.	10
3.3	1942-1943.	10
3.3.1	Premiers contacts avec Ceux de la Libération.	10
3.3.2	Mise en forme du mouvement.	10
3.3.3	Organisation militaire.	11
3.3.4	Paris.	11
3.3.5	Seine-&-Oise.	11
3.3.6	Province.	12
3.4	Bilan au mois de mai 1943.	12
3.4.1	Organisation générale.	12
3.4.2	Paris et région parisienne.	12
3.4.3	Province.	13
3.4.4	S.N.C.F.	13
3.4.5	La section spéciale.	13
3.4.6	Turma.	13
3.5	Deuxième semestre 1943.	14
3.5.1	Seconds contacts avec Ceux de la Libération.	14
3.5.2	Les bases de l'accord avec Ceux de la Libération.	14
3.5.3	Le partage des responsabilités avec Ceux de la Libération.	14
3.5.4	Développement de Vengeance.	15
3.5.5	Octobre 1943 : première série d'arrestations.	15
3.6	Bilan au mois de décembre 1943.	16
3.6.1	Paris et région parisienne.	16
3.6.2	Province.	16
3.6.3	Sections spéciales.	17
3.6.4	S.N.C.F.	17
3.6.5	La formation des cadres.	17
3.6.6	Autres projets : formation des jeunes...	18
3.6.7	...et fédération des petits mouvements.	18
3.6.8	Relations avec l'O.R.A.	18
3.6.9	L'impossible chemin avec Ceux de la Libération.	18
3.7	Janvier 1944 : nouvelles arrestations.	19
3.7.1	Un traître de chez... Ceux de la Libération.	19
3.7.2	Un bilan lourd.	19
3.7.3	La relève.	19
3.7.4	L'union avec Ceux de la Libération.	20
3.8	Premier semestre 1944.	20
3.8.1	Paris et région parisienne.	20
3.8.2	Province.	20
3.8.3	S.N.C.F.	21
3.9	Les combats de la libération.	21

3.9.1	Paris et région parisienne.	21
3.9.2	Province.	22
3.9.3	Dans les F.F.I.	23
3.10	Avec Ceux de la Libération.	23
3.10.1	Un marché de dupes.	23
3.10.2	Une arrière-vue politique.	23
3.10.3	Sur le nom de Vengeance.	24
3.11	Bilan général.	24
3.11.1	Une Résistance discréditée et divisée.	24
3.11.2	L'affaire d'un petit nombre.	24
3.11.3	Le noyautage politique.	25
3.11.4	Leçons d'avenir.	25
4	Lecture des lettres entre Vengeance et Ceux de la Libération.	26
4.1	Projet d'accord entre C.D.L. et Vengeance, 21 février 1944.	26
4.2	Procès-verbal de la réunion Vengeance, 23 mai 1945.	26
4.3	Lettre au colonel Ginas, 24 mai 1945.	26
4.4	Lettre du C.N.R., 7 juin 1945.	27
4.5	Lettre à M. Tollet, président du C.P.L., 14 juin 1945.	28
4.6	Lettre à Ceux de la Libération, 29 juin 1945.	28
4.7	Réponse du colonel Ginas, 4 juillet 1945.	29
4.8	Réponse du colonel Ginas, 5 juillet 1945.	29
4.9	Lettre du colonel Vic Dupont au colonel Ginas, 8 août 1945.	29
4.10	Lettre au C.N.R., 8 août 1945.	30
4.11	Réponse du C.N.R., 28 août 1945.	30
5	Maître Nouveau : mot de clôture.	31
6	Observations au sujet de l'historique.	31
7	Rapport financier.	33
8	Rapport de l'assistante sociale.	33
9	Constitution des commissions.	33
9.1	Commission des statuts.	33
9.2	Commission des déportés.	33
9.3	Commission des œuvres sociales.	33
10	Rapport moral de Monsieur Salomon.	33
11	Échange avec le général De Gaulle.	35
11.1	Lettre de Vic Dupont au général De Gaulle (28 mai 1946).	35
11.2	Réponse du général De Gaulle (8 juin 1946).	35

25 janvier 1945

Avant de présenter les actes du 25 mai 1946, nous tenons à publier ci-après le PV de la première réunion des membres de Vengeance, le 25 janvier 1945, date à laquelle, si la France était libérée, nombre de ses membres étaient toujours en déportation.

1 Réunion du 25 janvier 1945.

[Rappel : à cette date, les membres du comité directeur (Vic Dupont, François Wetterwald, etc.) sont toujours déportés.]

1.1 Compte rendu.

Cette réunion a eu lieu à Paris, le 25 janvier 1945, à 17 heures au siège, dans les locaux de la Fédération des Amputés de guerre de France.

Les convocations avaient été adressées par M. Chaumet, par le colonel Thominet et par le lieutenant-colonel Corsini.

Étaient présents à la séance¹ :

MM. le commandant Castellant(*Aigle*)
Chaumet(*Dupuy*)
Chanot Albert(*LTN Derode*)
le lieutenant-colonel Corsini(*Martin*)
le commandant Joyen Charles
le capitaine Viaud.....(*Le Foc*)
le commandant Gouy Paul(*Christian*)
Hermétet Edgar(*Mickey*)
Julien
Mme Keller²
MM. Nouveau Étienne(*Rocher, Vallieres*)
Pellenc P.....(*LTN Marival*)
le capitaine Sembel(*Lion*)
Talon Jean(*SLT Jean*)
le colonel Thominet.....(*COL Guillaume*)
Mme Wetterwald³

L'assemblée invite Monsieur Nouveau à présider cette séance. Monsieur Nouveau remercie les membres présents, qui ont bien voulu répondre aux convocations.

Il excuse le lieutenant-colonel Rolland (*Chazal*), Couderc, le lieutenant-colonel Boche et Madame Salomon qui, convoqués, n'ont pu venir, mais donnent leur plein appui à l'initiative qui vient d'être prise.

M. Nouveau procède à un historique de la situation des Corps Francs Vengeance. Ceux-ci avaient été créés à l'origine au sein du mouvement de Ceux de la Libération⁴, mais au

¹ En janvier 1945, étaient toujours déportés Vic Dupont, François Wetterwald, Ch. de Pilot de Coligny, Robert Keller (qui devait succomber plus tard), etc.

² Femme (bientôt veuve) de Robert Keller, de la « Source K ».

³ Il s'agit de Madame mère.

⁴ Ce propos est faux, mais M^e Nouveau ignorait tout des débuts de Vengeance, cf. la suites des Actes.

printemps 1943, un état de tension existait entre les dirigeants des Corps Francs Vengeance et Coquoin, président de Ceux de la Libération.

C'est alors que les animateurs des Corps Francs Vengeance dont les noms ne sont pas inscrits dans ce procès-verbal, car ils sont encore déportés, vinrent au nombre de quatre, proposer à Nouveau, dans la salle même où le comité provisoire siège actuellement, de faire partie d'un comité directeur, qui aurait à connaître de la direction des Corps Francs, et pourrait assurer, en cas d'arrestation, la continuité de l'œuvre entreprise.

Une démarche analogue était faite dans le même temps auprès de Messieurs Chaumet (*Dupuy*) et Thominet (*colonel Guillaume*).

Nouveau rappelle que l'année 1943 fut particulièrement active. Ce fut, dit-il, chez chacun d'entre nous, un défilé de jeunes gens, notamment de la classe 1942 et qui furent par nos soins munis de fausses cartes, avant de prendre le maquis.

M. Chaumet, en liaison depuis longtemps avec plusieurs dirigeants des Corps Francs, disposait déjà à Paris de 4 compagnies à effectifs complets.

La fin de l'année 1943 fut fatale à la direction des Corps Francs. Successivement, les premiers animateurs furent arrêtés. Les chefs départementaux et parisiens de Vengeance vinrent alors trouver Nouveau et lui demandèrent d'engager au nom de Vengeance des pourparlers avec le centre qui disposait des fonds venus d'Alger, car il importait de régler au plus vite la situation angoissante de plusieurs camarades qui vivaient dans la clandestinité.

L'œuvre était difficile car la liaison avec Ceux de la Libération était totalement coupée en raison notamment de l'arrestation du président de ce groupement. Grâce au colonel Touny, président de l'O.C.M., qui depuis lors fut arrêté et exécuté, Nouveau put retrouver la liaison avec le centre.

À ce moment surgit de la clandestinité Monsieur Mutter (*Valton*) qui venait d'être élu par un comité directeur de Ceux de la Libération reconstitué.

Avec le consentement des chefs départementaux et parisiens, Nouveau établit un projet d'accord avec le comité directeur de Ceux de la Libération et le valida par sa signature, mais à la réalisation, certains chefs estimèrent que les sommes qui étaient mises à leur disposition par Mutter étaient insuffisantes.

Nouveau rappelle ensuite les raisons fondamentales de la crise : les Corps Francs ont été recrutés sans distinction de doctrine politique. En fait, ils sont devenus une force indépendante, distincte de Ceux de la Libération. Mais cette force ne pouvait s'alimenter que par Ceux de la Libération au point de vue pécuniaire, et Londres et Alger ont toujours refusé de reconnaître l'indépendance des Corps Francs.

Ainsi donc, le désir d'indépendance total des corps Francs ne pouvait être pleinement satisfait. Quittant un groupement, ils étaient obligés de se rattacher à un autre et y retrouver les mêmes oppositions de doctrine et une politique, alors qu'ils déclaraient n'en vouloir pas faire.

À la suite de discussions très vives, qui ont eu lieu dans son cabinet entre Mutter (*Valton*) et quelques chefs départementaux, Nouveau donna sa démission au président Mutter, à la suite du départ de quelques chefs départementaux.

Sur l'insistance de quelques autres qui voulaient rester, il a accepté de reprendre sa place au sein au comité directeur fusionné Ceux de la Libération-Vengeance. Les chefs qui partirent s'affilièrent alors à un autre groupement : Défense de la France, dépendant aujourd'hui du M.L.N. qui dispensa à ses chefs quelques sommes complémentaires. À la vérité, c'est l'indépendance totale qui eut convenu à tout le monde, elle a été impossible, pour la raison sus-visée.

Aujourd'hui la période de Résistance est terminée, les mouvements de Résistance se transforment en partis politiques, recrutent des adhérents non résistants, les Corps Francs sont dispersés dans divers groupements ou bien sont restés indépendants. Un grand nombre adhèrent à Ceux de la Libération-Vengeance, d'autres sont isolés.

Il importe de mettre fin à cette dispersion des Corps Francs en créant une amicale en dehors de toute conception politique, philosophique ou religieuse.

Il faut écarter toute trace de dissentiment et préparer aux valeureux animateurs de Vengeance encore déportés, une réception digne d'eux.

M. Nouveau s'excuse d'avoir été si long, mais il a voulu compléter les informations de quelques uns qui en toute bonne foi se sont trompés gravement sur l'historique des événements.

M. Thominet (colonel *Guillaume*) vient appuyer les déclarations de M. Nouveau, il a été sollicité pour être membre du comité directeur de Vengeance au printemps 1943. De nombreuses réunions ont eu lieu dans son bureau, rue Lafayette, qui ont eu la même signification.

La désignation de M. Nouveau à l'assemblée consultative est un fait qui servira l'intérêt des camarades.

La formation de l'amicale est nécessitée par la répugnance des camarades à entrer dans l'action politique. Cette formation est d'autant plus opportune que Ceux de la Libération abandonnent le mot Vengeance qui politiquement les gêne, pour adopter le mot de Victorieuse.

Le capitaine *Le Foc* confirme les souvenirs de Nouveau. Il est lui-même parti pour Londres et a vainement tenté d'obtenir la reconnaissance de l'indépendance du mouvement. Il a été en relations avec un des premiers dirigeants, aujourd'hui déporté de Vengeance qui avait ses idées politiques, mais s'interdisait de les répandre.

Les Corps Francs ont été fondés sur une base non politique. Il faut maintenir cette ligne de conduite dans l'amicale.

Le lieutenant *Marival* énumère quelques points de doctrine qui sans engager l'amicale dans la politique, pourraient, à son avis, servir de trait d'union entre tous les membres.

Le lieutenant-colonel Corcini dit que, en sa qualité d'officier de carrière, il ne peut faire de politique. La création de l'amicale remplit donc ses vœux les plus chers. Il déclare être demeuré en relations avec de nombreux chefs départementaux de l'ancienne région P3 et les engagera à donner leur adhésion.

M. Nouveau déclare qu'il paraît prématuré d'adopter des statuts à cette première séance, il met aux voix une motion tendant à procéder à la création d'une amicale des Corps Francs de Vengeance dont il définit les buts :

- réunir dans un même groupement tous ceux qui ont été unis dans la fraternité du combat, pour la Résistance ;
- cultiver le souvenir des morts ;
- préparer l'accueil des déportés ;
- défendre les intérêts des anciens résistants.

La motion est votée à l'unanimité.

Monsieur le colonel Thominet insiste sur la nécessité de rechercher un secrétaire qui disposerait d'une grande partie de son temps pour s'occuper de l'amicale. Il faudra aussi régler la question des fonds nécessaires au fonctionnement et chiffrer la cotisation qui est proposée à 30 francs.

Un secrétaire provisoire s'offre alors bénévolement : notre camarade Hermétet (*Mickey*), 12, rue de la Grotte à Paris 15^e.

Le colonel Thominet, 41, rue Lafayette, Paris 9^e acceptera de recevoir le courrier.

La séance est levée à 19h05.

1.2 Adresse aux combattants de Vengeance.

Les Corps Francs Vengeance ont été constitués dès 1941, un peu partout en France, sous l'impulsion de camarades dont nous ne pouvons citer les noms ici, puisqu'ils sont encore à l'heure actuelle déportés.

Après l'arrestation de trois chefs successifs et devant l'impossibilité de se faire reconnaître comme mouvement de Résistance autonome, les responsables des Corps Francs Vengeance, successeurs des *Sorel*⁵, *Pellerin*⁶, *Adam*⁷, *Pons*⁸, *Masson*⁹, se sont, sous l'empire d'impérieuses nécessités, rattachés au mouvement reconnu Ceux de la Libération, devenu ainsi Ceux de la Libération-Vengeance.

Cet accord a été conclu au nom des Corps Francs Vengeance par trois responsables : Étienne Nouveau (*Rocher*), Chaumet (*Dupuy*) et Thominet (colonel *Guillaume*), lesquels sont entrés au comité directeur CDLV pour y représenter les Corps Francs.

Étienne Nouveau a été délégué à l'assemblée consultative où il représente les Corps Francs Vengeance en même temps que le mouvement CDLV. Il y est vice-président de la commission des prisonniers, déportés et pensionnés.

Il est apparu, depuis la libération, que le mouvement auquel nous nous sommes ralliés était contraint, pour réaliser son programme, d'adopter une ligne politique, de devenir un parti et de recruter de nouveaux adhérents dans toutes les couches du pays.

Nous n'avons pas à lui en faire grief, et ceux d'entre nous qui approuvent son programme peuvent s'y rallier.

Les résistants qui sont à la tête de ce mouvement nous ont demandé de retirer le mot Vengeance qui est souvent pris dans un sens péjoratif.

Nous avons accepté, pour ne pas gêner l'action du mouvement, mais il nous est apparu que nous ne devions pas, que nous ne pouvions pas laisser tomber dans l'oubli un cri de guerre pour lequel les meilleurs d'entre nous se sont battus, sont tombés ou souffrent encore dans les bagnes hitlériens.

De plus, l'orientation politique du mouvement CDLV, quelle qu'elle soit, peut ne pas être du goût de tous ceux qui, en ralliant les Corps Francs, n'ont eu d'autre pensée, d'autre objectif, que de traquer le Boche, de le combattre et d'en débarrasser le pays.

À l'encontre des mouvements, les Corps Francs n'ont plus de recrutement à faire, mais ils ont le devoir de se regrouper, de se compter, en dehors de toute considération politique, philosophique ou religieuse.

Nous avons donc décidé de créer une amicale des Corps Francs Vengeance qui n'acceptera que les adhérents d'avant la libération, c'est-à-dire des combattants résistants 100%.

Cette amicale ne fera pas de politique, ne gênera aucunement l'action du mouvement CDLV ni de tout autre.

Elle constituera un noyau de combattants purs, un centre d'action et de ralliement pour les Corps Francs de province, déjà plus ou moins groupés.

Et si un jour la Résistance éparpillée au milieu des partis et des passions a besoin de se recompter, elle trouvera dans les groupements à l'image du nôtre les sentiments de foi patriotique et de désintéressement qui ont fait sa force.

Pas de politique, pas de division !

Anciens des Corps Francs Vengeance, chefs locaux et régionaux, faites-vous connaître, c'est tout ce que nous vous demandons pour l'instant.

⁵ Vic Dupont.

⁶ Idem.

⁷ André Mulle.

⁸ Idem.

⁹ François Wetterwald.

Le comité provisoire.

1.3 Membres de l'amicale.

- Monsieur le commandant Castellant(*Aigle*)
30 rue Carle Hébert, Courbevoie (Seine)
- ” Chaumet(*Dupuy*)
- ” Chanot Albert(*LTN Derode*)
4 rue de Monttessuy, Paris (7^e)
- ” le lieutenant-colonel Corsini(*Martin*)
- ” le commandant Joyen Charles
20 rue Besquel, Vincennes
GMP secteur n° 2, Vincennes (Fort-Vieux)
- ” le capitaine Viaud(*Le Foc*)
Moulin de Saint-Cyr, Saint-Cyr la Rivière par Sarclas (S&O)
- ” le commandant Gouy Paul(*Christian*)
9 avenue Pasteur, Montreuil sous Bois (Seine)
- ” Hermétet Edgar(*Mickey*)
12 rue de la Grotte, Paris (15^e)
- ” Julien
171 avenue Gambetta, Bagnolet (Seine)
- Madame Keller
2 rue du docteur Landouzy, Paris (13^e)
- Monsieur Nouveau Étienne(*Rocher, Vallieres*)
43 rue de Chaillot, Paris
- ” Pellenc P.(*LTN Marival*)
10 rue de Florence, Paris (8^e)
- ” le capitaine Sembel.....(*Lion*)
16 rue Marcelin Berthelot, Puteaux (Seine)
- ” Talon Jean(*SLT Jean*)
53 rue Jeanne d'Arc, Paris (13^e)
- ” le colonel Thominet.....(*COL Guillaume*)
41 rue Lafayette, Paris
- Madame Wetterwald
3 rue d'Alleray, Paris (15^e)

25 mai 1946 : 1^{er} congrès Vengeance

2 Allocution du lieutenant-colonel Vic Dupont.

2.1 Introduction.

Mes chers camarades,

Un an après le retour de ceux d'entre nous qui avaient été déportés et qui ont pu revenir vivants des épreuves qu'ils ont eu à subir, un an environ après la victoire définitive, nous avons, pour la première fois dans notre histoire, la joie de nous trouver tous réunis. Au nom du comité directeur de la clandestinité que nous avons reconstitué, j'ai l'honneur de vous

souhaiter à tous une fraternelle bienvenue et déclarer le premier congrès du mouvement de résistance Vengeance ouvert. Nous allons, au cours de cette journée, retracer l'histoire de notre mouvement telle qu'elle s'est déroulée sous l'occupation. Nous allons vous rendre compte du travail que nous avons fait depuis un an que nous avons repris en main les rênes du mouvement, nous allons enfin, ensemble, tracer les voies qui seront celles de notre avenir. Mais sans plus tarder, étant donné que nous sommes toujours, dans nos départements, à Paris, dans notre comité directeur, restés fidèles à notre esprit de la clandestinité, je vous propose de mettre ce congrès sous la présidence d'honneur de nos martyrs disparus avant l'heure des déceptions. Je pense à ceux qui firent partie de ce comité directeur : Jean-Marie Charbonneaux, Pierre Duverne, Bernard Lauvray et Védý -dont vous connaissez tous le nom qui, de cœur et en fait, fut des nôtres-, ceux de nos départements qui dans leur secteur furent des chefs indiscutables, les frères Le Guennec, les frères Dupouy, Thomas Olliveau, Claude Lerude, Jean Lux, *Barnabé*, bien d'autres aussi valeureux que je ne vous cite pas, enfin tous ceux qui, à un poste quelconque, souvent peu en vue, ont fait leur devoir avec la même foi et le même courage que tous les membres d'entre nous et qui ont payé le même tribut le plus élevé, c'est-à-dire, leur vie. Je vous demande pour nos martyrs de vous lever et d'observer une minute de silence.

2.2 Le comité directeur.

J'estime maintenant avant de commencer véritablement nos débats devoir vous présenter ceux qui, dans la clandestinité, firent partie de notre comité directeur et dont la plupart est ici rassemblée. Mon ami, François Wetterwald, Pierre Frilet, Maître Nouveau, M. Henri Chaumet, le colonel Thominet, Salomon, André Mulle, Michel Bommelaer, Christian Gouy, Boche (*Rouget*), Charles de Pillot de Coligny (*Emmanuel*), Rémy, Jean-Marie de Prémonville, Georges Brûlé, Jacqueline Héreil, Viaud dit *Le Foc*, M. Jacquemin, le commandant du Châtre, Rolland Renaud, Monsieur Couderc. Certains membres [sont absents] pour des raisons diverses, les uns sont en fonction à l'étranger comme *Emmanuel*, d'autres sont retenus actuellement pour des circonstances pénibles, c'est le cas de notre ami Pierre Frilet, qui cette nuit, vient de perdre son père.

2.3 Élection du président.

Nous allons maintenant, si vous le voulez bien, procéder à l'élection du président de notre congrès et de ses deux assesseurs. Je vous demanderai, dans la salle, si vous avez, parmi les délégués de nos départements, un président à nous proposer.

Maître Nouveau vient d'arriver, il fut, à partir de février [1944], le chef de notre mouvement ; il a, d'autre part, l'habitude des congrès. Si vous l'acceptez, je vous le propose comme président. Maître Nouveau est accepté. MM. Alain Couderc et Martin sont nommés assesseurs.

Le président : je donne la parole au docteur Wetterwald pour l'historique du mouvement.

3 François Wetterwald : historique du mouvement.

3.1 Introduction.

Mes camarades,

Il est normal qu'à ce premier congrès de Vengeance nous ayons tenu à vous présenter, le plus clairement du monde, ce qu'a été notre activité dans la clandestinité. Il est bien évident qu'il ne s'agit, pour moi, que de vous faire une très large esquisse et de vous préciser de mon mieux quelles ont été les grandes étapes des Corps Francs Vengeance depuis sa fondation,

c'est-à-dire depuis le début de 1941 jusqu'à la libération. D'autres après moi vous expliqueront ce qu'ont été nos activités depuis la libération.

3.2 Les débuts : évasion, renseignement, action.

Le mouvement Vengeance a, dans l'ensemble, formé un tout assez complexe et nous pouvons dire qu'il a suivi, à peu près, l'évolution de tous les mouvements de résistance et que son historique est, en somme, conforme à l'esprit même de la Résistance. En effet, au début ce fut tout d'abord un réseau d'évasion pour prisonniers de guerre, un réseau de renseignements, puis des équipes d'action se formèrent, puis ce fut un véritable mouvement. Enfin notre activité se poursuivit par, non seulement les renseignements, mais par la mise sur pied de formations paramilitaires, notre but essentiel étant d'aider de notre mieux le débarquement allié sur notre territoire. Quels ont été les buts des Corps ? En réalité les Corps Francs ont pris naissance au début de 1941, sur l'initiative d'un homme, le docteur Vic Dupont.

Vic Dupont, que vous avez connu sous d'autres noms de : *Sorel, Pèlerin, Chartreux*, parvint, en effet, dès janvier 1941, à entrer en rapport à Vichy avec les représentants du service de renseignements de l'Air qui travaillaient dans la clandestinité. Il fit la connaissance du général Watteau, du capitaine Masson, du commandant Ronin. Il put ainsi, tout de suite, organiser un certain nombre de filières de passage de la ligne de démarcation, filières qui étaient surtout intenses au niveau de la région de Nevers, sous la direction de Lagaron, de Bordeaux, d'Angoulême ; un service de convoyage vers la frontière espagnole fut organisé et, dès le début, fonctionna en liaison étroite avec la Croix Rouge Française, ou, tout au moins, avec certains éléments de la Croix Rouge, notamment Madame Seguin. L'activité n'en resta pas là. Les réseaux d'évasion n'étaient qu'une partie du travail, dès le début, l'organisme eut à fournir. Il y eut, en effet, un réseau de renseignements qui fournit, tout de suite, un travail intense. Il y eut des équipes d'action. Là nous y tenons beaucoup, ces équipes existèrent, à l'origine, dans l'organisation des P.T.T. et c'est surtout quelques camarades, Guillet, Julien, Keller, tous les trois aujourd'hui morts, qui ont été les premiers dirigeants de cette équipe d'action et qui ont fourni un travail considérable.

Peu à peu le mouvement s'étendit et pendant les deux premières années 41-42, ce fut le même train-train et le même danger quotidien de renseignements, d'évasion. Les équipes d'action s'étendirent en dehors des réseaux P.T.T. À Paris, nous eûmes des équipes ainsi qu'en banlieue, et le travail des réseaux de renseignements était considérable.

3.3 1942-1943.

Il se produisit à la fin de l'année 42 un événement qui eut, sur notre orientation comme sur celle de toute la Résistance, une influence très grande. Ce fut l'occupation de la zone dite libre par les troupes allemandes. Le réseau dont nous dépendions fut, à ce moment-là, obligé de s'exiler, de partir en Algérie.

3.3.1 Premiers contacts avec Ceux de la Libération.

Nous nous trouvâmes coupés et c'est alors que Vic Dupont fit connaissance de Ripoché, un des fondateurs du mouvement Ceux de la Libération qui le mit en rapport avec d'autres hommes comme Védy, comme Vannier, comme Coquoin qui, tous, faisaient partie du comité directeur de Ceux de la Libération. Les équipes formées par Dupont étaient extrêmement consistantes et afin d'établir une liaison plus étroite entre ces équipes et le jeune mouvement Ceux de la Libération encore en formation, Vic Dupont fut désigné comme vice-président du mouvement Ceux de la Libération.

3.3.2 Mise en forme du mouvement.

Mais le passage des troupes allemandes en zone libre avait eu encore d'autres incidences que ce départ de notre point nourricier vers l'Algérie. En effet, la guerre se précipitait. Dès fin

1942, on pouvait entrevoir la possibilité de terminaison de la guerre. Des instructions arrivèrent un peu partout pour intensifier le recrutement dans la Résistance, pour former enfin ces mouvements de résistance et c'est vers la fin de 42 que Vic Dupont décida de transformer ses équipes d'action, de renseignements, en mouvement de résistance. De nombreux conciliabules eurent lieu entre Dupont et ses collaborateurs afin de préciser quelle serait la forme de ce mouvement. Nous voulions avant tout rester en dehors de la politique, nous voulions rester au-dessus de toute considération religieuse ou partisane, nous voulions surtout former des équipes destinées à aider nos alliés dans leur débarquement, nous devions donc former un mouvement paramilitaire, et c'est en tout cas ce qui fut exposé dans la première réunion constitutive de Vengeance qui eut lieu le 15 janvier 43, 64, rue de la Chaussée d'Antin, chez Monsieur André Mulle, première réunion constitutive qui, autour du fondateur Vic Dupont, groupait, outre André Mulle et moi-même, quatre hommes qui ne sont plus aujourd'hui, c'est-à-dire, Bernard Lauvray, Jean-Marie Charbonneaux, Robert Guillet et Julien. Ainsi voyez, sur notre premier comité directeur, nous sommes 3 survivants. Les grandes lignes de l'organisation que nous nous proposons de faire furent donc exposées, et lorsque nous comptâmes les hommes sur lesquels nous pouvions compter, compte tenu des agents de renseignements et des convoyeurs qui restaient en dehors du mouvement, nous étions, au total, une soixantaine. Nous étions une soixantaine le 15 janvier 1943. Un an plus tard nous étions plusieurs dizaines de milliers.

3.3.3 Organisation militaire.

C'est qu'en effet nous avons pris bien soin d'organiser notre mouvement. Ce qui manquait surtout à la Résistance, à cette période, c'était les directives. On recevait des instructions de ci de là, qui arrivaient de Londres, mais le Comité de Londres n'était pas très au courant de ce qui se passait en France et c'est pourquoi nous mîmes sur pied ces fameux règlements dont j'ai retrouvé les exemplaires dans mes archives, règlements qui, certes, étaient très imparfaits, parce qu'ils étaient l'œuvre d'hommes qui étaient, au fond, des civils, règlements élémentaires, très simples, comprenant le mode d'immatriculation et d'engagement des agents, l'administration du mouvement, la comptabilité, l'organisation même d'unités permanentes. Vous savez aussi bien que moi que notre unité de base était le groupe. Deux groupes formaient une section, plusieurs sections, une compagnie. Nous avons mis tout cela sur le papier, le plus naïvement que nous avons pu. À ces règlements nous joignons quelques conseils pour l'instruction des troupes, la recherche de locaux pour émissions de radio, la recherche de terrains de parachutage. Bref, dès le mois de février nous pouvions donner à tous nos principaux responsables, un dossier complet pouvant en somme les dépanner en toutes circonstances et leur permettant de faire face à toutes les questions, tous les problèmes qui pouvaient se poser, et je crois que c'est ce petit travail élémentaire qui nous a permis de démarrer aussi vite et de nous étendre avec autant d'intensité.

3.3.4 Paris.

Les débuts cependant furent lents ; ils furent lents parce que nous tenions surtout à rechercher des cadres beaucoup plus que le nombre, néanmoins, nous pûmes rapidement recruter à Paris, dans les six premières semaines, deux compagnies à peu près complètes et c'est là que vinrent à nous MM. Salomon, Georges Brûlé, Michel Bommelaer qui restèrent, plus tard, parmi nos agents, parmi nos responsables, les plus actifs. Nous pûmes, dès le début, entraîner nos hommes au maniement des armes.

3.3.5 Seine-&-Oise.

En Seine-&-Oise, ce fut également le début de notre activité et là, je dois saluer les responsables de Dourdan qui ont vraiment constitué notre première base, notre premier point d'appui dans la banlieue parisienne. Autour de M. Couderc se sont groupés Mauriès, le

docteur Lapierre, l'abbé Fèvre de Dourdan, nous nous étendîmes dans la région de Montlhéry, Arpajon.

3.3.6 Province.

Quant à la province, elle était au début représentée chez nous par quelques groupes qui avaient été mis sur pied dans l'Eure par Bernard Lauvray et dans la Nièvre par le docteur Chanel. Rapidement, grâce aux relations que nous avons avec les services de renseignements qui étaient créés depuis longtemps par Dupont, nous pûmes nous étendre, nous pûmes avoir des points de contact nombreux et je n'ai pas l'intention de vous donner tous les détails, mais au cours de ces premiers mois de l'année 1943, je vous citerai, tout de même, l'arrivée parmi nous d'un certain nombre de camarades qui ont joué dans notre mouvement, un grand rôle : Claude Lerude qui devait, par la suite, organiser le Loiret, le Loir-&-Cher, le Cher ; Jacqueline Héreil qui devait nous permettre de prendre, plus tard, solidement appui en Bretagne ; Chevignard qui fut notre premier organisateur des sections spéciales ; Lavenant qui, plus tard, devait mettre sur pied nos Corps Francs S.N.C.F.

3.4 Bilan au mois de mai 1943.

Nous arrivâmes au mois de mai, après plusieurs mois de travail dur, sans cesse entravés par les difficultés de toutes sortes dont la moindre n'était pas la difficulté de trouver des fonds pour soutenir les familles de nos camarades arrêtés. Nous pûmes, au mois de mai, mesurer le chemin parcouru. Je n'ai pas l'intention de vous donner des détails, je ne le peux pas.

3.4.1 Organisation générale.

Nous avons, à ce moment-là, des bureaux qui étaient dirigés par M. Mulle aidé de Mlle Hélène Barland qui essayaient de faire de leur mieux pour fournir à nos camarades des faux papiers, des cartes d'alimentation. Nous avons trois directions principales, l'une, celle de Paris, qui fut groupée d'abord sous la direction de Julien puis sous la direction de M. Mulle ; nous avons une deuxième direction en banlieue qui était sous les ordres de M. de Pillot de Coligny et enfin la province était sous la direction de Marius Charlot.

Dès que nous eûmes mis cette organisation sur pied, dès que nous eûmes trouvé les responsables, à ce moment-là, nous eûmes l'impression que notre recrutement pouvait être illimité. Nous étions à la fin du mois de mai et nous avions déjà plusieurs milliers d'hommes.

3.4.2 Paris et région parisienne.

- À Paris nous avons déjà une compagnie à peu près dans chaque arrondissement. Ces compagnies avaient été recrutées en grande partie par M. Chaumet et formées d'hommes de la défense passive, de très nombreux agents de police, des pompiers ; toutes sortes d'éléments déjà encadrés venaient nous aider dans notre tâche et je n'oublierai pas un groupe de Paris qui a été vraiment un groupe d'action, c'est ce que nous avons appelé le groupe de la Rue de Bourgogne, dirigé par Madame Hellestern et Madame Goret.
- En Seine-&-Marne nous étions implantés dès le mois de mai, d'une manière très solide, grâce au commandant Bouteiller qui fut, si j'ose dire, notre premier défricheur en Seine-&-Marne.
- En Seine-&-Oise, l'élément principal de notre base était surtout Dourdan où, dès le mois de mai, trois compagnies avaient été rassemblées. En dehors de Dourdan, nous avons des agents à St-Cyr l'École, Montlhéry, Brétigny, Juvisy, Draveil, Vigneux, Ste-Geneviève des Bois, Limours.

3.4.3 Province.

- Dans l'Eure, le travail commencé par Bernard Lauvray était déjà très avancé ; nous avons quatre points d'implantation. À Évreux, à Vernon, à Ivry la Bataille, Tilliers, une compagnie était en voie de formation.
- Dans la Nièvre, nous avons de très nombreux éléments, les principaux responsables étaient Lavenant, de Laur, Nicol, Gribet. Notre implantation s'étendit à Nevers, Fourchambault, La Charité, St-Pierre-le-Moûtier, Livry, Coulanges, Decize. Des maquis étaient déjà organisés dans la forêt de Guérigny.
- Un gros travail avait été fait. Claude Lerude avait commencé son travail dans le Centre et nous avons déjà de nombreuses compagnies à Orléans, la Ferté, Pithiviers ; dans le Cher à Bourges, Vierzon ; dans le Loir-&-Cher, enfin, nous avons déjà quelques éléments et le département était prospecté par Marquant.

3.4.4 S.N.C.F.

Voici à peu près quel était le bilan de nos implantations après quelques mois de travail et je dois ajouter à ce travail le recrutement que nous avons déjà fait dans la S.N.C.F. puisqu'au mois de mai nous avons tenu à faire une organisation spéciale que nous avons appelée Corps Francs S.N.C.F. Là, il faut rendre hommage à un homme, M. Lavenant. Lavenant était un homme très actif qui avait compris, tout de suite, l'importance du sabotage. Il s'y était mis dès le début et, lorsque nous pûmes lui donner les moyens de travailler, il fit un travail considérable ; dans sa région, on peut dire qu'il ne passait guère de train allemand qui ne soit immédiatement saboté (suit liste des sabotages réalisés par l'équipe de Lavenant au mois de juin...).

3.4.5 La section spéciale.

Ce n'était pas tout parce qu'en dehors des Corps Francs Vengeance proprement dit, en dehors des Corps Francs S.N.C.F., il faut citer l'action de la section spéciale, et là, je m'y arrête un peu parce que, vraiment, ceux de la section spéciale, ceux du mois de mai, ont été vraiment nos héros, organisés par Bernard Chevignard, aidé de Michel Pelletier. Ils étaient une poignée d'hommes qui accomplissaient ces actions impossibles à concevoir : ils volaient des voitures de police allemandes, ils volaient des uniformes, se procuraient des armes, allaient prendre des tenues complètes dans les piscines, organisaient des actions de sabotage en province. Une activité aussi intense eut naturellement un jour son terme et nos cinq premiers camarades des sections spéciales furent arrêtés et fusillés le 7 mars 1944.

3.4.6 Turma.

Enfin, le réseau de renseignements, où en était-il ? Il est certain que le réseau de renseignements qui portait le nom de Turma et qui était sous la responsabilité de Vic Dupont était, à ce moment-là, à son point de perfection. Vic Dupont était assisté de Jean-Marie Charbonneau. Outre une centrale qui était placée en particulier au presbytère de l'église de la Trinité chez l'abbé Villien, il y avait six sous-réseaux principaux dirigés respectivement par :

- Duverne (*Pierre*),
- Viaud (*Le Foc*),
- [Bernard Lauvray et] Thévenon (*Vincent*),
- Marthe Marc Le Guillerme (*Dominique*),
- Jean Lux,
- et enfin *Claude Béziers* [= Raymond Baud] avec, comme adjoint, [Paul Émile] Fromont qui formait le sous réseau Arc-en-ciel.

D'autres camarades travaillaient à ces réseaux : Le Marin, Mrazovitch et Madame Seguin de la Croix Rouge Française, le camarade Bouchet, archiviste et dessinateur du mouvement.

Citons l'évasion de notre camarade Viaud, arrêté au mois d'avril 43 : il réussit à sortir de l'immeuble de la Gestapo et à passer en Angleterre.

3.5 Deuxième semestre 1943.

3.5.1 Seconds contacts avec Ceux de la Libération.

Après ce premier bilan du mois de mai 43, il a paru impossible de continuer dans les mêmes conditions. Nous avions des effectifs considérables, des possibilités pour ainsi dire infinies et ce qui nous gênait surtout c'était les questions financières. Jusqu'alors nous n'avions, pratiquement, reçu aucune subvention, nous vivions sur nous-mêmes et grâce aux réseaux de renseignements. Par Vic Dupont nous pouvions obtenir de temps en temps quelques crédits, nous faisons appel à la bonne volonté des gens, mais une fois que nous avons eu recruté plusieurs milliers d'hommes avec des agents permanents qu'il était urgent d'appointer, avec des familles qu'il fallait aider, il nous a paru qu'il était impossible de continuer dans de telles conditions ; c'est pourquoi, dès le mois de juin, Vic Dupont se mit en rapport avec les dirigeants de Ceux de la Libération qu'il connaissait particulièrement, afin de voir s'il était possible de réaliser une entente et ainsi naquit cette entente : Ceux de la Libération-Vengeance, qui avait suscité en août tellement d'espairs et qui devait nous apporter tellement de désillusions.

3.5.2 Les bases de l'accord avec Ceux de la Libération.

En effet, un accord oral avait été conclu entre les dirigeants de Ceux de la Libération représentés par Védy et Coquoin et les dirigeants de Vengeance. Cet accord -oral- comprenait deux points qui étaient très clairs. C'est tout d'abord que Vengeance entrait dans le cadre de Ceux de la Libération, l'ensemble prenant le nom de Ceux de la Libération-Vengeance. Deuxièmement, les effectifs paramilitaires de Vengeance passaient sous la responsabilité de l'organisateur militaire des Corps Francs. Naturellement, à partir de ce moment-là, nous devions recevoir des crédits qui nous étaient nécessaires par l'intermédiaire de Ceux de la Libération. Au début, ce fut tout beau, tout nouveau. Nous-mêmes en rapport, nos différents responsables avec les dirigeants de Ceux de la Libération. Par ailleurs. Monsieur Coquoin me désigna pour représenter l'ensemble du mouvement Ceux de la Libération-Vengeance dans les comités d'organisation qui étaient alors en formation pour créer l'armée secrète et c'est un peu plus tard seulement que nous comprîmes les mobiles qui avaient poussé Ceux de la Libération à rechercher et à accepter notre alliance. En effet, vers le mois de juillet, commença à se former l'armée secrète qui, plus tard, devait donner naissance aux F.F.I.

3.5.3 Le partage des responsabilités avec Ceux de la Libération.

Je ne vais pas m'étendre sur cette organisation que vous devez connaître, mais vous savez que la zone nord de la France fut partagée en six régions et l'une de ces régions fut attribuée à Ceux de la Libération-Vengeance avec, comme chef, Monsieur Coquoin, chef de Ceux de la Libération et lorsque je me rencontrai avec les responsables pour cette région de l'O.C.M., du Front National, de Libération, de Ceux de la Résistance, eh bien, je compris très rapidement, lorsque nous fîmes le bilan de nos effectifs personnels, je compris que nous avions fait, nous, à Vengeance un travail considérable et que, d'autre part, nous étions quelque peu les dindons de la farce dans cette alliance puisque Ceux de la Libération avaient obtenu cette direction grâce à nos effectifs.

Il y avait quatre subdivisions : Paris et la Seine, puis la Seine-&-Oise et Seine-&-Marne, Loiret et Loir-&-Cher et, enfin, Nièvre et Yonne. Eh bien nous apportions, nous, des effectifs qui alors étaient très consistants. À Paris, Ceux de la Libération apportaient cinq cents hommes. En Seine-&-Oise, nous avions des effectifs considérables, en Seine-&-Marne aussi. La subdivision de Paris s'était vu confiée à quelqu'un de l'O.C.M. C'est un homme de

Vengeance qui obtint la direction des troupes d'assauts. La Seine-&-Oise fut confiée à Vengeance car nous y avions de très gros effectifs. Quant à la subdivision P5 (Loiret, Loir-&-Cher, et Nièvre), elle fut entièrement, à cette époque donnée à Vengeance aussi parce que nous étions, à ce moment là, les plus forts de ces trois départements. Dans la quatrième subdivision P4, nous recevions le département de la Nièvre et le poste d'adjoint de chef de subdivision. Donc, sur une seule région (je vous donne ce simple exemple pour vous montrer le travail effectué pendant quelques mois), nous obtenions la direction de cinq départements sur onze, une seule division et, en plus, deux places d'adjoint de subdivision, c'est-à-dire que vraiment les Corps Francs Vengeance furent les plus nombreux de tous les mouvements de résistance. Dans la région P, quant à Ceux de la Libération, ils apportaient quelques centaines d'hommes à Paris, quelques centaines en Seine-&-Marne. Monsieur Mutter avait réuni quelques effectifs dans l'Aube, mais il faut ici dire que cette région P de l'armée secrète, nous la revendiquons comme notre œuvre. C'est une région qui était, je puis le dire, littéralement une région Vengeance.

3.5.4 Développement de Vengeance.

Et ainsi le travail continua. Il continua par le développement de nos effectifs, par notre extension, ce qui, entre le mois de mai et les mois de juillet-octobre, se fit, surtout, dans ce que nous appelions la huitième région, c'est-à-dire dans le Loiret, le Loir-&-Cher, et le Cher, en Seine-&-Marne et en Bretagne. Je n'ai pas l'intention de vous donner les étapes intermédiaires. Je ferai un rapide bilan tout à l'heure pour décembre 43. Quels furent les événements majeurs de cette période d'été ? Ce fut la reconstitution de nouvelles sections spéciales sous la direction de Jean-Marie de Prémonville ; ce furent de multiples actions de sabotages et des actions que nous fûmes obligés de faire contre les mairies afin de nous procurer les titres de rationnement nécessaires aux réfractaires, et aussi pour nous procurer de l'argent, car Ceux de la Libération ne tenant pas leurs engagements, nous étions obligés de vivre par nous-mêmes pour subvenir aux besoins de dizaines d'agents permanents que nous avions à entretenir. Je sais très bien que ces affaires multiples contre les mairies n'ont, avec la morale stricte, qu'un rapport extrêmement lointain, mais il faut avoir la franchise de voir les choses comme elles sont. La question d'argent était, pour nous, une question vitale, nous n'en recevions pas, il nous fallait des titres de rationnement et c'est pourquoi nous avons fait de multiples actions, notamment contre la mairie d'Antony et celle de Pantin.

3.5.5 Octobre 1943 : première série d'arrestations.

Mois d'octobre, mois sombre, octobre 43 marqua les débuts de nos arrestations. Arrestations particulièrement importantes puisque le 9 octobre 1943 nous fûmes privés de notre chef et fondateur Vic Dupont. Vic Dupont avait été convoqué en Angleterre pour les besoins de son réseau de renseignements Turma, et, après deux tentatives de passage en mer, tentatives qui échouèrent l'une à cause du mauvais temps, l'autre à cause de la présence d'un navire allemand, il vint à Paris 24 heures afin de voir comment allaient les affaires du mouvement et c'est là qu'il se fit prendre à cause de l'action d'un traître qui s'était glissé dans le réseau de renseignements, et ce traître, non seulement, fit prendre notre chef, mais réussit à décapiter très rapidement le réseau Turma. Ce traître portait le nom de Raymond Fresnoy. Et il fit prendre non seulement Vic Dupont, mais aussi Jean Lux, Pierre Mallez, Coulomb, Henri Avenel et René Mann.

Après, il fit prendre Jean-Marie Charbonneaux, notre ami qui trouva, au moment de son arrestation, une mort héroïque puisqu'en essayant d'entraîner l'inspecteur allemand qui l'avait pris, et de sauter avec lui du cinquième étage, il fut descendu par un autre inspecteur d'une balle dans la tête. Il est certain que ces arrestations du réseau dûment jointes à la perte que nous avons de notre directeur, jointes également à une rafle qui fut faite, le même jour, sur notre système de liaison et qui nous fit perdre cinq de nos agents les plus actifs à Paris,

entraîna chez nous une crise. Une crise assez sérieuse : crise de confiance, il faut avoir la franchise de le dire, et surtout désorganisation et défaut de liaison ; mais je dois dire que, très rapidement, sous la direction de la nouvelle équipe qui prit la suite, les courages se retremperent et que le mouvement poursuivit sa route en avant, si bien qu'au mois de décembre, nous avions des effectifs considérables.

3.6 Bilan au mois de décembre 1943.

Je saute, volontairement, plusieurs mois. Au mois de décembre nous comptons, et nous pouvons l'affirmer, y compris nos effectifs S.N.C.F., 45.000 hommes. Je ne vous donne pas les détails de tous ces effectifs, je me bornerai à citer les points où s'était faite notre extension.

3.6.1 Paris et région parisienne.

- Notre extension s'était faite surtout dans la région parisienne sous l'impulsion de Michel Bommelaer, aidé de Georges Brûlé, aidés également de M. Salomon. Nous avons fait tâche d'huile dans les communes entourant Paris. À Courbevoie, nous avons plusieurs compagnies réparties à : Choisy-le-Roi, Bourg-la-Reine, Châtillon, la Garenne-Colombes, Créteil, le Raincy, Tillemont. Et nous nous étions étendus chez les sapeurs-pompiers et la police. Quels étaient les principaux responsables à Paris ? Outre M. Salomon et ceux que j'ai cités tout à l'heure, nous avions, comme aides principales : M. Domange et M. Chaumet, M. Thouchet.
- En Seine-&Marne, Seine-&Oise, nous nous étions considérablement étendus sous la direction de Monsieur de Pillot de Coligny, La Seine-&Oise était désormais sous l'autorité de M. Couderc et, outre nos compagnies, toujours fidèles à Dourdan, à St-Cyr, nous nous étions étendus à Versailles, Montgeron, à Montfort-l'Amaury, à Limours, Argenteuil, Écouen, Rambouillet, Villacoublay, etc. Nous avons un peu d'armement parce que nous avons reçu deux parachutages. En Seine-&Marne, nous étions répartis à Montigny, le Grand Chelles, Tournan-en-Brie. À Meaux, à la Ferté-sous-Jouarre, dans la région de Provins où le recrutement était extrêmement intense, nous n'avions pas reçu de parachutage.

3.6.2 Province.

- En province, l'Eure continuait à bien marcher sous la direction de M. Martin aidé de MM. Noury et Bernard.
- Dans l'Orne, nous avons fondé de nouvelles compagnies qui étaient sous la direction du colonel de Pelet, à Courtemer et à Trun.
- Nous avons quelques éléments dans le Nord.
- Dans la Nièvre, nous étions au même point de recrutement. Seule la direction avait changé.
- Nous avons créé des maquis dans le Cher, dans l'Yonne, dans le Loir-&Cher et le Loiret. Sous l'active impulsion de Claude Lerude, nous nous étions considérablement étendus, nous avons renforcé notre position par la création de nombreux cadres et nous nous étions étendus notamment dans la police d'Orléans et dans les réseaux S.N.C.F. Dans le Cher, sous la direction de Germain, nos effectifs s'étendaient. À Vierzon, à Bourges, on comprenait de très nombreux éléments dans les administrations publiques. Dans le Loir-&Cher, nous possédions quelques centaines d'hommes seulement.
- C'est surtout en Bretagne que nous avons fait un gros effort pendant toute cette période et la Bretagne fut prospectée par Jacqueline Hérel, puis par Guy Fauchoux qui en prit le commandement jusqu'à son arrestation. Nous étions particulièrement forts dans le Finistère, notamment à Quimper où la famille du commandant Le Guennec manifestait une activité inlassable. Nous étions à Concarneau, Quimperlé, Pont

l'Abbé, Douarnenez où l'une des principales activités était le passage en Angleterre, sous la direction de l'abbé Carriou. Dans le Morbihan, sous la direction de *Marc*, nous étions établis solidement. Nous nous étions implantés dans l'Ille-&-Vilaine, en Loire-Inférieure, à cette époque nous n'avions encore que des contacts. Ce n'est que plus tard que nous implantâmes plus solidement.

- Enfin, nous avons quelques éléments dans les départements d'Eure-&-Loir, Mayenne, Indre-&-Loire, Indre. Ceci pour mémoire, car ils furent abandonnés par la suite.

3.6.3 Sections spéciales.

Outre ces Corps Francs proprement dits, les sections spéciales qui étaient transformées en équipes d'action immédiate, continuaient leur activité sous la direction de Jean-Marie de Prémonville et je dois citer une des plus belles actions faites dans la Résistance, c'est ce que nous avons appelé l'affaire des fiches. Le 14 octobre 1943, quelques hommes, sous la direction de Jean-Marie, avaient réussi à s'emparer de 65.000 fiches des réfractaires dans les bureaux du S.T.O. de la rue des Francs Bourgeois, sauvant ainsi des recherches 65.000 camarades. En dehors de cela, ce groupe fit de multiples actions dans les usines de la région parisienne et également dans les mairies. Outre les sections spéciales, il faut citer les activités du groupe Lorraine qui, en banlieue, participa au sabotage des différentes usines, du groupe Douanp, formé de lycéens et de garçons de 15 à 17 ans, et dont le principal travail consistait à désarmer les militaires allemands isolés afin de récupérer leurs armes.

3.6.4 S.N.C.F.

Nos Corps Francs S.N.C.F. ne restaient pas inactifs. Le travail de sabotage était quotidien : une école de sabotage avait été créée à Paris par Lavenant aidé de Jean-Marie de Prémonville et cette école fonctionnait pendant 10 jours pour une dizaine d'élèves, sous la direction d'instructeurs. Elle avait pour but essentiel de former des moniteurs qui s'en allaient dans tous les réseaux, dans tous les ateliers de réparation afin de diriger les saboteurs, pour que le sabotage puisse être fait dans les meilleures conditions possible, c'est-à-dire sans pertes de vie humaine ni possibilité de représailles. Je voudrais avoir le temps de vous citer toutes les actions de nos sections S.N.C.F. dont les principaux agents ont été Renaud, Rémy, Chambon et bien d'autres. Dès le mois de décembre, nos actions de sabotage s'étendaient à Dijon, Moulins, Orléans, Bourges, Tours, Poitiers, etc. Il y a peu de villes dans la zone nord qui aient été à l'abri de nos saboteurs.

3.6.5 La formation des cadres.

Voilà quel était le bilan de notre travail dans le mois de décembre et, en dehors de ce travail, nous avons des projets. Je vous en parle parce que nous avons commencé à les réaliser. Ces projets, c'était, tout d'abord, devant le toujours plus pressant besoin de cadres où nous nous trouvions, celui des écoles de cadres. Ce projet fut mis sur pied et réalisé et je crois que c'est également une des plus belles choses qui aient été faites dans la Résistance que cette école qui fonctionna dans l'Orne, à Cerisy-Belle-Étoile, pendant la première quinzaine de décembre, sous la direction de Claude Lerude et qui groupait 40 de nos camarades officiers et agents de liaison. Pendant 15 jours en terre occupée, à deux cents mètres d'un poste de garde allemand, ces quarante hommes s'entraînèrent, non seulement au maniement des armes parachutées, mais aussi aux problèmes qui pouvaient se poser au moment de la libération, tant au point de vue de la prise de pouvoir civil, qu'au point de vue militaire. Des exercices d'embuscades, des manœuvres de nuit furent faits pendant quinze jours. Je ne sais si parmi vous il y a des hommes qui ont suivi cette école de cadres, mais je vous jure que, par expérience personnelle, ces quinze jours furent 15 jours d'activité intense et surtout de ferveur que nous n'oublierons jamais.

3.6.6 Autres projets : formation des jeunes...

Outre ces projets, l'école de cadres que nous devions répéter tous les mois, nous avions en vue la formation d'organismes de jeunesse. Nous avons pensé qu'il était urgent de donner à la jeunesse française et surtout à la jeunesse résistante des directives un peu plus solides au point de vue moral. Parce que pour des tas de jeunes, la vie semblait être facile dans la Résistance puisqu'il suffisait d'avoir une mitrailleuse pour trouver des cartes d'alimentation et il suffisait de savoir écrire pour trouver des papiers d'identité.

3.6.7 ...et fédération des petits mouvements.

Outre cette organisation de jeunesse, nous avions en projet la création d'une fédération de toutes les organisations de résistance non reconnues. Nous avons été, en effet, durement éprouvés par notre union avec Ceux de la Libération qui était un mouvement reconnu ; ils nous tenaient la dragée haute et nous savions qu'en France il existait de multiples organisations de mouvements très actifs qui avaient vraiment une très grosse utilité et qui n'étaient pas reconnus parce que pratiquement la reconnaissance était une espèce de monopole qui était entre les mains de cinq organisations qui ne représentaient, en somme, qu'une partie de la Résistance ; et c'est pourquoi, dès le mois de septembre-octobre nous avons recherché tous les groupements qui n'étaient pas encore reconnus, afin de leur donner une vie, de les rattacher à un organisme central et c'est ainsi que nous avons pris chez nous le groupement Lorraine des environs de Paris, le groupement Libre-Patrie qui était un mouvement de douze mille hommes implanté principalement à Paris, dans la Seine, la Seine-&-Oise. C'est comme cela que nous avons ramassé quelques débris du Coq enchaîné, nous avons ramassé des débris de l'Armée Volontaire¹⁰ de la Nièvre. Et vous voyez que ce travail de fédération était déjà sur pied.

3.6.8 Relations avec l'O.R.A.

Je citerai également nos entretiens avec les dirigeants de l'O.R.A., et là je m'arrête un peu parce que nous avons eu quelques ennuis aussi avec l'O.R.A. Cette organisation de Résistance dans l'Armée était, vous le savez, un mouvement de résistance formé par des officiers de l'armée d'armistice et n'avait pas de gros effectifs ; ils arrivaient à canaliser vers eux la plupart des officiers de métier, si bien que lorsqu'ils se formèrent, un certain nombre d'officiers nous quittèrent pour aller chez eux et nous comprîmes qu'il était temps de nous entendre avec eux afin de mettre le holà à cette saignée qui risquait d'être importante comme en Loiret et en Bretagne. C'est pourquoi des entretiens eurent lieu entre le responsable de Vengeance et le général Revers qui commandait l'O.R.A., entretien cordial où l'on mit sur pied les modalités d'une entente qui fut, plus tard, respectée. L'O.R.A. nous fournissant les cadres et, de notre côté, nous permettions à l'O.R.A. d'accéder aux organismes officiels. L'O.R.A. ayant la réputation d'être giraudiste était tenue un peu à l'écart de la Résistance officielle. Nous avons, en formation, un comité d'honneur que nous voulions faire pour défendre notre position après la libération, comité d'honneur où figuraient déjà Maître Étienne Nouveau, Monsieur Rolland, Monsieur Chaumet. Nous avons, en projet, également un journal et je puis dire que cela a un peu dépassé le stade de projet, car, au moment de mon arrestation, le premier numéro était entièrement écrit et l'imprimeur trouvé. Nous avons appelé ce journal, par défi : l'Assaut. Il ne put malheureusement jamais sortir.

3.6.9 L'impossible chemin avec Ceux de la Libération.

Dès ce moment là, nous avons pensé qu'il nous était impossible de continuer, en liaison avec C.D.L., et c'est pourquoi nous avons recherché notre autonomie ; grâce à l'entremise de Monsieur Chaumet, nous avons obtenu l'autonomie financière pour Vengeance et, dès la fin

¹⁰ Nous avons remplacé l'« Armée des Volontaires » par cette appellation, reprise par R. Chanel dans son livre *Un médecin en enfer*, Perrin, 1970.

du mois de décembre, j'étais entré en rapport avec le colonel Latour du C.O.M.A.C. Monsieur Latour avait admis le principe qu'un représentant des Corps Francs Vengeance siège au C.O.M.A.C.

3.7 Janvier 1944 : nouvelles arrestations.

Tous ces projets, en somme, étaient à moitié réalisés et c'est alors au début du mois de janvier que survint une nouvelle vague d'arrestations qui, à ce moment, se produisit, non pas dans le réseau de renseignements, mais au réseau Vengeance lui-même, et cette vague d'arrestation a été tellement meurtrière et importante qu'il faut tout de même que je vous dise quels en furent les responsables.

3.7.1 Un traître de chez... Ceux de la Libération.

Le responsable de ces arrestations est un ingénieur de chez Renault, qui s'appelait Max Dumas. Sous le pseudonyme de *Jacques*, il dirigeait à Paris les troupes de Ceux de la Libération. Et ce *Jacques* était un agent de la Gestapo. Il m'avait été présenté par M. Coquoin lui-même comme un homme en qui on pouvait avoir toute confiance, et la plupart des collaborateurs de Coquoin n'avaient pas tari d'éloges sur la fidélité, l'activité, la vaillance de *Jacques* qui, plus tard, faisait ramasser environ deux cents personnes sur lesquelles une centaine est morte.

3.7.2 Un bilan lourd.

Ces arrestations furent, en effet, très nombreuses, non seulement à Paris mais surtout en province. Les départements qui trinquèrent le plus furent le Loiret, le Loir-&-Cher, la Bretagne, et là où la chose fut grave, c'est que ce furent surtout les dirigeants, les agents de liaison qui furent arrêtés. Au mois de janvier étaient arrêtés le responsable de Paris, le responsable de la banlieue, le responsable de la province du Loiret, le responsable du Morbihan sans compter de multiples agents qui se trouvaient pris par dizaines et par dizaines. À ce moment là commença pour Vengeance une période très difficile. Sur tout le comité directeur il ne restait qu'un homme libre : Georges Brûlé. Nous perdions, en plus, notre responsable S.N.C.F. qui, heureusement, réussit à s'évader quelques jours plus tard. En même temps que cette vague d'arrestations qui s'abattait sur Vengeance, il y avait une nouvelle vague d'arrestations à Ceux de la Libération. M. Coquoin était tué. Les principaux responsables étaient arrêtés, toute liaison était presque supprimée à l'échelon supérieur pour Vengeance et toute liaison devenait difficile entre ce qui restait d'échelons supérieurs de Vengeance et la province, et, je crois, qu'il est bon de saluer ici le courage de ceux qui ne désespèrent pas dans cette situation qui était somme toute assez pénible, où, manquant d'appuis, de directives, d'instructions, d'argent, ne sachant pas d'ailleurs, à ce moment là, les raisons exactes de ces multiples arrestations, des hommes comme Michel Bommelaer, Frilet et, plus tard, comme Maître Nouveau, n'hésitèrent pas à prendre la suite et à continuer le travail que nous avions commencé, Vic Dupont et moi-même.

3.7.3 La relève.

En effet, pendant un moment, Pierre Frilet puis Michel Bommelaer, l'un et l'autre étant arrêtés à 15 jours de distance, prirent la suite. Les communes de la Seine furent confiées au commandant Gomez, à Paris au colonel Boche. En province, l'Eure, la Nièvre, la Sarthe sortirent indemnes de l'aventure, en Bretagne le flambeau était repris par Victor Oliveau puissamment aidé par Maziet. Dans le Loiret, le flambeau fut repris par Guyot et Pagnon, dans la Nièvre par Brasseur et c'est ainsi que nous arrivons au mois de février 44 qui marque une étape dans notre histoire parce que c'est la période à laquelle nous nous sommes unis plus intimement à Ceux de la Libération.

3.7.4 L'union avec Ceux de la Libération.

Maître Étienne Nouveau, lorsqu'il prit la direction, se trouvait dans une situation presque impossible : pas d'argent, c'était surtout le cri qui résonnait dans la province, il fallait en trouver. D'autre part, Maître Étienne Nouveau n'était qu'imparfaitement mis au courant de ce qui se passait en réalité dans les provinces et il crut bien faire à ce moment-là, dans le but d'affermir ce qui restait du mouvement, il crut bien faire en signant un engagement, un espèce de contrat avec M. Mutter qui était alors le chef de Ceux de la Libération. Cet accord fut conclu le 21 février 1944 et il stipulait que l'ensemble de Ceux de la Libération-Vengeance serait dirigé par M. Mutter, comportant comme vice-président, Maître Étienne Nouveau. Le comité directeur devait comprendre trois membres de Vengeance. Je dois vous dire, tout de suite, que cet accord souleva en province des tempêtes de protestations. Parce que les gens de province savaient qui étaient Ceux de la Libération et savaient tous les embêtements qu'ils avaient eus avec les représentants de Ceux de la Libération. Ils ne voyaient pas cette alliance d'un très bon œil et c'est alors qu'eut lieu un espèce d'éclatement des différentes sections. Certains se rattachèrent à l'O.R.A., d'autres au jeune M.L.N. qui était en voie de formation, d'autres allèrent franchement à Ceux de la Libération, d'autres restèrent tout simplement autonomes. Voilà une situation qui aurait pu être très grave si, dès ce moment-là, notre solidarité n'avait été solidement établie. Et ce n'est pas un mince sujet de fierté de retrouver, après toutes ces épreuves, Vengeance regroupé et de retrouver la plupart de nos camarades dans les départements.

3.8 Premier semestre 1944.

Telles ont été les différentes activités pendant ces six premiers mois de l'année 1944 qui devait marquer un tournant important dans l'histoire de notre pays. Les activités continuèrent, quel que soit le titre sous lequel nos hommes étaient regroupés. Ils étaient, de toute façon, d'ores et déjà intégrés à l'Armée Secrète, par conséquent, nous autres qui étions dans les camps, nous étions tranquilles, nous espérions que, de toute façon, que ce soit sous le nom de Vengeance ou sous un autre nom, ils feraient leur devoir.

3.8.1 Paris et région parisienne.

- L'activité continua à Paris, j'ai dit sous la direction de M. Salomon, sous la direction de MM. Chaumet, Thominet, sous la direction de M. Boche, de M. Gomez, etc. Nous citerons les activités intensives du groupement Wucher qui se révéla dès ce moment-là.
- En Seine-&-Oise, l'intégration aux F.F.I. s'était réalisée ; ce fut dès le mois de mai la période des parachutages, l'action immédiate consista avant tout en un maquis organisé par le docteur Lapierre.
- La Seine-&-Marne vit, pendant cette période, un développement considérable. Nos sections se multiplièrent littéralement et passèrent à l'action. Je dois citer comme une des plus belles actions des groupements de Seine-&-Marne, les liaisons rapides effectuées au moment du bombardement de la gare de Vaires, le 29 mars 1944. La Seine-&-Marne se signala également dans l'aide qu'elle apporta aux aviateurs, aux réfractaires, dans sa lutte contre la Gestapo et les traîtres.

3.8.2 Province.

- En province, la Nièvre et le Morvan étaient regroupés sous la direction de Brasseur aidé par le lieutenant Louis.
- Des actions furent faites contre les mairies. Les sapeurs-pompiers d'Orléans se couvrirent de gloire en attaquant des convois de camions sur la route, des maquis étaient d'ores et déjà en préparation dans l'Indre-&-Loire, sous la direction du docteur Brault. Nos éléments se développaient malgré les ravages dus à la Gestapo.

- L'Eure continua son action sous la direction de M. Cornu aidé de M. Maury.
- En Bretagne, malgré les pertes que nous avons subies, Victor Olivaux poursuivit un travail très efficace et réussit à maintenir la plupart des contacts, mais c'est surtout en Loire-Inférieure que, sous la direction de Henri Lamy, nous créâmes de très nombreux groupes, notamment à Nantes et dans sa région, et les groupes Jeanneau et Gaby se livrèrent à des assauts multiples, tant sur les voies de communication de l'ennemi que sur les routes.

3.8.3 S.N.C.F.

Que devenaient dans tout cela les Corps Francs S.N.C.F. ? Le dirigeant et fondateur des Corps Francs avait été arrêté le 15 janvier. Il avait réussi à s'évader, il avait repris en main son groupement et nous devons vous donner une autre date importante, c'est le 26 mars 1944. Lavenant qui était alors le responsable national des chemins de fer pour toute la France participa, d'une manière très active, à la fondation de Résistance-Fer, et nous pouvons affirmer que Résistance-Fer est formé, pour une très grande partie, d'anciens éléments de Vengeance. À partir de ce moment-là, nous perdons le contrôle de ces formations S.N.C.F.

3.9 Les combats de la libération.

Nous arrivons ainsi à la dernière période de cet historique. C'est la période de la libération. Je suis très mal placé pour vous en parler. Ce que fut la libération, nous l'avions imaginé. D'Allemagne, nous avons bien pensé que cela devait se passer comme en réalité ce fut ; c'est-à-dire par des actions multiples faites sur les arrières de l'ennemi, par des embuscades, opérations de nettoyage, sabotage, et c'est bien ainsi qu'a été le visage des combats de la libération. Je ne puis pas encore là vous donner tout ce que nous avons fait, encore qu'il serait logique que nous nous étendions sur cette période des combats de la libération qui ont été la conclusion de notre activité. Nous travaillions dans la Résistance pour cette libération et ces combats ont été la raison d'être de notre action clandestine. Malheureusement, je ne puis simplement qu'évoquer notre rôle qui a été particulièrement actif dans certaines régions.

3.9.1 Paris et région parisienne.

- À Paris, nos troupes s'emparent de la plupart des ministères dont ils assument la garde. Les groupes des Cdts Gomez, Surcouf, de La Brosse, Castellant, Mayer, de Frézia, Chaumet, se battent dans les barricades aux Tuileries et place de la Concorde. C'était des hommes de Vengeance qui entrent les premiers au ministère de la Marine et à la Chambre des Députés. Personne n'a jamais su cela, évidemment. Les combats de la libération de Paris ont été pris en charge très rapidement par d'autres organisations, mais n'empêche que nous revendiquons cette part très active dans la libération des points cruciaux de Paris. Nous citerons également les activités du groupe Wucher qui a fait quelque chose d'extraordinaire. Voici le bilan du matériel qu'il a capturé à la libération : 4 chars Hotchkiss, une auto-mitrailleuse, sans compter des dizaines de voitures, de camions, de mitrailleuses, tout ceci pris à l'ennemi. Et il nous a fait plaisir de voir qu'une colonne blindée Vengeance, avec des chars Vengeur I et Vengeur II, ait pénétré dans Paris insurgé portant très haut notre fanion.
- Qu'a fait la Seine ? Il faudrait s'étendre encore sur les groupements de Clichy, fondés par l'abbé Louis, notamment sur les barricades du pont de Clichy.
- En Seine-&-Oise, Couderc est chef de section ; à Rambouillet, les hommes prirent part à de nombreuses opérations de nettoyage et c'est Couderc qui fut chargé de recevoir dans la cour de Rambouillet le général De Gaulle. Et le 22 août, la liaison se fit, si j'ose dire, entre les Corps Francs Vengeance et l'armée Leclerc.
- En Seine-&-Marne, l'activité fut intense et là se place une très belle action sur laquelle je veux m'étendre. Ce que je veux vous citer, c'est la véritable bataille rangée que le

bataillon Hildebert a livré contre une troupe allemande fortement organisée, bataille aux résultats indécis mais où deux cents soldats allemands trouvèrent la mort, où nous perdîmes, quant à nous, 87 tués et une centaine de prisonniers. C'est le combat d'Oissery qui eut lieu le 27 août, et ce combat eut une importance très grande parce qu'il permit l'avance de la colonne alliée qui achevait de compléter l'encercllement de Paris. À St-Pathus, à Provins, à Lagny, à Dammartin, à Faremoutiers, Tournan-en-Brie, partout, dans tous les coins où nous étions implantés, nos camarades des Corps Francs Vengeance firent leur devoir, dressèrent des embuscades, firent des prisonniers, participèrent avec les alliés, avec l'armée française aux nettoyages. Nous ne pouvons pas vous citer le tout. Des prisonniers furent faits en nombre considérable.

3.9.2 Province.

- Dans l'Eure, les unités Vengeance prirent une part très importante dans la libération. Je dois vous dire que c'est Vengeance qui est entré en premier à Évreux. Et nous avons perdu, dans ces différentes opérations, trois officiers.
- Dans l'Orne, le groupe de Courtemer, commandé par le colonel de Pelet, effectua des sabotages en masse et, le 15 août, il opéra sa liaison avec les troupes américaines. À Courtemer, je dois dire ceci, d'ailleurs, à l'honneur des troupes de Courtemer, où nous pénétrâmes avec les blindés américains. Une contre-attaque allemande se produisit. Les Américains s'en allèrent et nos troupes restèrent suffisamment longtemps pour permettre aux troupes américaines de reprendre leur élan et de dégager -deux jours après- la ville.
- En Bretagne, je n'ai malheureusement pas su tout ce qui se produisit au moment de la libération. À Saint-Pol de Léon, où nous avons un gros bataillon de près de 500 hommes, les groupements Vengeance furent attaqués par l'ennemi. Ils réussirent à percer et se replièrent, en emportant quatre morts. Les groupements Vengeance nettoyèrent toutes les défenses ennemies des environs. Ils libérèrent Roscoff, Saint-Pol. À Douarnenez, l'action fut menée dès le début. Outre le sabotage, nous avons à notre actif la prise de la Kommandantur, la prise de différents blockhaus. À Ploërmel, nos éléments participèrent à tous les combats de la région. Au maquis de Heulée, des actions d'éclat furent accomplies contre les Allemands.
- Dans la région de la Loire-Inférieure, tous nos éléments participèrent à la lutte, au combat de Guéméné, de Chateaubriand. Ils participèrent à la libération et à la réduction de la poche de Nantes.
- Dans le Loiret, il faudrait une journée entière pour vous exposer tout ce qu'ont fait nos hommes. Je citerai simplement l'action des secteurs d'Angerville, du maquis de la Pierre, du groupe des Aubrais, du groupe de Pusieux auprès d'Orléans, du maquis de [Samatha], de Bois Thomas, de Montargis, tous les actes du groupe Marceau, du maquis de Breteau, du maquis de Sologne, commandés par le commandant Thénard qui prirent part à l'affaire de Beuvronne et de Luzières. Toutes ces troupes firent des centaines de prisonniers allemands.
- Dans le Loir-&-Cher, nous avons le maquis de Craon qui participa à toute une série d'actions. Nous devons dire que ce sont nos troupes qui sont entrées les premières à Romorantin.
- Dans le Morvan enfin, toute une série d'actions s'organisent dès le début de juin dans le maquis de Montsauche, sous la direction du commandant Brasseur. Je dois citer là l'action de la section qui était venue de Paris sous la direction de Georges Brûlé et qui a participé à la réception en plein maquis d'une compagnie de parachutistes anglais.

3.9.3 Dans les F.F.I.

Voilà Messieurs, en gros et j'en oublie beaucoup, quelle a été la participation des Corps Francs Vengeance aux combats de la libération. De la S.N.C.F., je n'ai reçu que des rapports concernant Noisy-le-Sec et Longuyon. Que s'est-il passé tout de suite après la libération ? Eh bien nos camarades qui avaient pris part à ces combats s'engagèrent dans l'armée française et c'est ainsi que les Corps Francs Vengeance ont formé à Paris le bataillon *Médéric*, le troisième bataillon sous la direction du lieutenant-colonel Boche. Dans l'Eure, ils ont formé le bataillon de marche d'Évreux ; dans l'Orne, ils ont pris part à la réduction de la poche de Falaise. Dans St-Pol de Léon, il y a eu un bataillon F.F.I. Dans la Loire-Inférieure, le troisième bataillon F.F.I. fut fourni par Vengeance, le groupe Saugé accompagna les Américains jusqu'au Luxembourg. Nous avons cité dans le Morvan la collaboration des groupements Vengeance avec les parachutistes anglais, le commandant Brasseur réunit par la suite un bataillon du 95^e R.I. qui fut stationné à Bolbec. Messieurs, voici quel a été, en gros, l'historique de Vengeance.

3.10 Avec Ceux de la Libération.

3.10.1 Un marché de dupes.

Avant d'en finir, je voudrais revenir un peu sur nos rapports avec Ceux de la Libération, parce que c'est un problème qui nous a suscité beaucoup d'ennuis. Des ennuis peu graves, mais tout de même des ennuis. Je vous ai exposé, en leur temps, les différents accords qui avaient été conclus entre Ceux de la Libération et Vengeance, nous avons toujours eu des difficultés avec eux, je puis dire, pour ma part, que le seul résultat vraiment positif de l'union, a été, pour nous, les arrestations de janvier. Pour le reste, nous n'avons jamais pu arriver à obtenir complètement l'argent que nous demandions. Nous avons été obligés de faire des actions dans les mairies, ce qui entraînait la mort de pas mal des nôtres. Nous étions en position difficile. Puis j'ai appris par la suite que M. Coquoin n'a jamais transmis aucun de nos rapports de sabotage, ils restaient toujours dans sa poche. Ils avaient tout de même une certaine importance au point de vue interallié. Il nous a refusé des contacts pour la constitution de l'Armée Secrète. En Normandie et en Bretagne, nous avons dû passer par la voie latérale pour la réaliser. Tout ceci explique que nous en avons gros sur le cœur et ceci vous explique combien nos sections de province étaient rétives à l'idée d'une nouvelle association avec Ceux de la Libération. Toujours est-il qu'à partir du 2 mai 1945, les anciens éléments dirigeants de Veangence rentrèrent de captivité et Maître Nouveau s'effaça alors devant le président fondateur de Vengeance, c'est-à-dire Vic Dupont.

3.10.2 Une arrière-vue politique.

Le bilan fut fait, et c'est une période, vous vous en souvenez certainement mieux que moi, qui était une période électorale. On recrutait beaucoup à Ceux de la Libération, on donnait des cartes de résistant. C'était les élections, et ce mouvement qui, dans la clandestinité, n'avait eu aucune couleur politique, devenait, subitement, une espèce de succursale de l'ancien P.S.F. D'ailleurs, ce que nous critiquions, ce n'est pas la nuance politique, mais nous critiquions le fait d'avoir pris parti pour une politique, parce qu'en somme les dirigeants de la clandestinité que nous avions été, n'étaient pas mandatés par vous. Nous avons pris le pouvoir, un peu parce que nous étions là, et, par conséquent, nous n'avions pas le droit d'imprimer à notre mouvement une direction politique quelconque. Ce que nous reprochions à Ceux de la libération n'était pas d'avoir pris telle ou telle direction, mais c'était d'en avoir pris une et c'est pourquoi Vic Dupont réunit ses anciens collaborateurs, et une lettre fut écrite au président de Ceux de la Libération, lettre que voici, adressée à M. Ginas, en lui expliquant pourquoi, étant donné l'attitude politique prise par Ceux de la Libération, étant données toutes nos difficultés, il nous était impossible de continuer avec eux. Je passerai sur toutes les

difficultés que nous avons eues avec eux, sur toutes les histoires financières, je vous dirai simplement, car il y a ici un témoin, qu'au moment de la libération, il y avait six millions dans les caisses et qu'un million fut consacré à la création d'un journal France Libre. Je vous avoue que nous aurions été bien contents d'avoir un peu de ces six millions pour aider nos familles. Copie de cette lettre fut adressée au Conseil National de la Résistance, qui nous adressa, le 7 juin 1945, une lettre consacrant notre autonomie en tant que mouvement de la Résistance. Ceci doit suffire à mettre un terme à toutes les polémiques qui se sont élevées surtout de la part de Ceux de la Libération à l'occasion des homologations. Et nous voudrions bien que Ceux de la Libération veuillent bien ne plus se servir de notre nom.

3.10.3 Sur le nom de Vengeance.

Ce nom de Vengeance, il nous est cher, nous avons payé durement pour l'avoir. Vengeance est peut-être un mot qui peut heurter certains, je sais, mais dans notre cœur, la Vengeance qu'est-ce que c'est ? C'est le plus sûr moyen d'éviter aux autres ce que l'on a soi-même enduré et puisque Ceux de la Libération, à un moment donné, ont fait fi de notre nom et qu'ils ont voulu transformer Ceux de la Libération-Vengeance en Ceux de la Libération Victorieuse, eh bien, nous revendiquons notre nom et nous entendons interdire aux autres de se servir de ce titre, pour lequel des centaines de camarades sont morts.

3.11 Bilan général.

Et maintenant, mes camarades, j'en ai fini avec cet historique. Je voudrais, en trois mots, essayer de tirer les conclusions de la clandestinité, parce que la Résistance n'a pas été un jeu. La Résistance s'est soldée en définitif, par des milliers de morts, dans les rangs de nos Corps Francs, par des centaines et des centaines de disparus, et je pense qu'il est logique qu'un ancien chef de la Résistance s'interroge, publiquement, et essaye de résoudre le malaise qui plane un peu sur tout ce qui est résistant, parce qu'il y a un malaise.

3.11.1 Une Résistance discréditée et divisée.

S'il y a un malaise, il ne tient pas à nous, il y a un malaise parce que, vraiment, on fait tout ce qu'on peut pour nous oublier, on fait tout ce qu'on peut pour minimiser notre action, pour nous transformer en gangsters quelconques, et cela nous ne pouvons pas l'accepter et je dois dire d'ailleurs, que si telle est l'attitude des autres, c'est un peu notre faute, parce que nous avons trop tendance à nous critiquer nous-mêmes. Je sais très bien que nous sommes tous mécontents. Nous devons, ici, être assez logiques, assez loyaux envers nous-mêmes, pour l'avouer. Nous ne sommes pas très contents parce que ce n'est pas tout à fait cela que nous attendions. On a voulu diviser la Résistance, on a voulu dire : vous, vous êtes des gaullistes ; vous, vous êtes des giraudistes ; vous, vous êtes des communistes, c'est là le premier argument qui a été employé pour essayer de nous diviser. Nous, on nous disait, comme un reproche : vous êtes gaullistes. Eh bien oui, nous étions gaullistes, et si nous étions gaullistes, je vais vous en donner les raisons. Ce n'est pas que nous ayons choisi spécialement le général De Gaulle, mais nous sommes venus à la Résistance à un moment où la France libre n'était représentée que par un homme : le général De Gaulle. Oui, nous avons été gaullistes. Si, quand nous sommes entrés dans la Résistance, nous avons trouvé le général Giraud ou les communistes, il est possible que nous ayons été des giraudistes ou des communistes, comme en ce moment là, nous avons trouvé le général De Gaulle, nous étions gaullistes. Toutes ces définitions, d'ailleurs, dans notre esprit, ne doivent pas exister.

3.11.2 L'affaire d'un petit nombre.

Pourquoi est-ce que cela ne va pas ? Eh bien, je pense, pour ma part, que le principal de nos malheurs vient du fait que la Résistance française n'a pas été l'expression unanime du peuple. La Résistance française, ça été l'œuvre d'une poignée d'hommes. Nous n'étions pas des

millions dans la Résistance, nous étions, je crois, et je suis optimiste, dans toute la France, quelques centaines de mille qui passions et repassions comme les figurants du Châtelet, dans une organisation, dans une autre, au fur et à mesure que les dirigeants se faisaient prendre. Sur ces quelques centaines de mille, il y en a bien la moitié qui s'est fait prendre : fusillés ou morts en déportation. Et les survivants avaient, eux, autre chose à faire qu'à s'occuper de politique parce qu'ils faisaient la guerre.

3.11.3 Le noyautage politique.

Et je pense qu'évidemment, cette poignée d'hommes, de survivants, a été très rapidement noyauté par des réalistes, par des opportunistes. Il était urgent de refaire la clientèle des partis politiques, dont, pour notre part, nous n'avions pas beaucoup entendu parler dans la Résistance. Et ça a été une nouvelle occasion de division. Nous étions tous naïfs, nous étions tous, comment dirai-je, novices en matière de politique. Nous estimions que ce que nous avions de mieux à faire, c'était d'essayer de faire tout notre possible pour libérer notre pays et j'avoue qu'à Vengeance nous n'avons jamais songé, et c'est une faute, à organiser notre propagande ultérieure, et ce petit nombre de résistants en définitive, cette faiblesse, notre faiblesse est un peu la cause du désordre qui existe actuellement. Il est venu à l'idée des résistants un réflexe tout naturel après tous ces événements. Ils se sont dit : on va épurer, on va épurer l'armée, l'administration, les journaux, et voilà qu'on s'est aperçu que, s'il fallait vraiment épurer, eh bien, qu'est-ce qu'il resterait de l'administration, qu'est-ce qui resterait des journaux, de l'armée ? Et voilà pourquoi, Messieurs, je crois que tous nos malheurs viennent un peu de notre faiblesse, de notre petit nombre. Que ce ne soit pas du tout une raison pour nous décourager. Je ne crois pas. Et nous avons fait une œuvre puissamment utile. Je ne pense pas que l'aide que nous avons apportée à nos alliés soit matériellement quelque chose de très important, mais ce qui a été très important dans la Résistance, je vais vous le dire. Si dans quelques années, on veut lire l'histoire de France et les histoires de ces années entre 1940 et 1945, dites-moi, s'il n'y avait pas eu la Résistance, qu'est-ce qu'on y mettrait dans l'Histoire de France ? On parlerait de la collaboration, du marché noir, des margoulines, des ministres de Vichy, des compromissions ? Non, vraiment, je crois qu'il vaut tout de même mieux qu'on parle des attaques de mairies, des maquis, des Corps Francs.

3.11.4 Leçons d'avenir.

Eh bien, Messieurs, je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve, mais avant de m'en aller et de quitter cette tribune, je voudrais, tout de même, vous livrer, pour finir, deux réflexions qui sont le fruit d'une expérience que j'ai acquise pendant mon séjour dans la Résistance.

La première réflexion consiste dans la valeur de l'esprit d'équipe. C'est parce qu'il y a eu, dans la Résistance, des équipes, mais vraiment des équipes, c'est-à-dire des hommes qui mettaient en commun toutes leurs ressources matérielles aussi bien que leurs ressources intellectuelles, leur désespoir comme leurs illusions et leur courage, c'est parce qu'il y a eu de telles équipes que l'on a pu créer, véritablement, les mouvements de résistance, et je dois dire que l'esprit d'équipe, c'est mon ami Vic Dupont qui me l'a enseigné. C'est parce qu'à un moment donné nous avons mis tout en commun, tous nos espoirs, tout notre courage, que nous avons pu, en nous étayant l'un et l'autre, faire sortir des limbes cette organisation.

La deuxième leçon que je tire, c'est que l'on ne fait rien, que l'on ne bâtit rien sans foi, sans enthousiasme ; ce n'était pas un acte de raison que de faire de la Résistance, surtout en 1941 avec la Gestapo, les difficultés de toutes sortes, c'était un acte de foi, tout simple, et c'est parce que des hommes ont eu la foi, l'enthousiasme qu'ils ont pu faire œuvre utile, qu'ils ont pu créer les mouvements de résistance, et pour finir on ne m'en voudra pas si j'ai l'air un peu partial en citant certains de ces hommes que j'ai bien connus, qui ont été, en somme, des frères de combat, que ce soit ceux qui sont tombés comme Julien, comme Jacques Châtaigneau, comme Jean-Marie Charbonneaux, comme Bernard Lauvray, comme

Chevignard, Claude Lerude, soit, au contraire, d'autres que j'ai eu la joie de rencontrer dans la Résistance comme Gaston Salomon, Michel Bommelaer, Georges Brûlé, c'est parce qu'il y a eu de tels hommes que j'ai la conviction profonde que le grand cri d'espoir, le grand cri fervent de liberté qu'a été la Résistance française, ne sera pas le chant du cygne de notre peuple.

Remerciements du président.

4 Lecture des lettres entre Vengeance et Ceux de la Libération.

---[Ajouté ici, pour servir à l'histoire de Vengeance]---

4.1 Projet d'accord entre C.D.L. et Vengeance, 21 février 1944.

4.2 Procès-verbal de la réunion Vengeance, 23 mai 1945.

À l'issue de leur réunion tenue le 23 mai 1945, 78 rue de la Faisanderie, Paris XVI^e, sous la présidence du Lieutenant-colonel Vic Dupont, alias *Sorel*, *Pellerin*, fondateur et chef des corps-francs Vengeance jusqu'à son arrestation le 9.10.1943, les présidents successifs de Vengeance à l'exception de *Masson* encore en Allemagne, les membres du comité directeur, les chefs régionaux et départementaux, décident de prendre leur totale indépendance en rompant l'accord de fusion passé avec le groupement Ceux de la Libération le 21.2.1944.

Ils décident cette rupture :

- l'accord du 21.2.44 n'ayant pas été respecté dans ses modalités d'application ;
- la position politique prise par Ceux de la Libération ne pouvant être ni soutenue ni admise par Vengeance qui, pour son propre compte, veut affirmer la sienne.

4.3 Lettre au colonel Ginas, 24 mai 1945.

Monsieur le président,

À la date du 21 février 1944, un contrat intervenait entre le président de Ceux de la Libération (C.D.L.), Monsieur André Mutter, signant alors *Valton*, et le président de Vengeance, Monsieur Étienne Nouveau, signant alors *Rocher*.

Ce contrat avait pour but d'organiser la fusion de nos deux mouvements de résistance, qui devaient dès lors prendre le titre de Ceux de la Libération-Vengeance.

Dans le préambule, il était reconnu que le Corps Franc Vengeance constituait alors par ses cadres et ses effectifs, un important mouvement de résistance, dont l'organisation était entièrement distincte de Ceux de la Libération.

Cet accord intervenait aux termes du contrat, « dans l'intérêt intérieur du pays et de la Résistance elle-même ».

Il est malheureusement certain que les espoirs qui avaient été conçus par notre mouvement de résistance au moment de la signature de ce contrat, ont été gravement déçus.

Vous n'ignorez pas que dans les jours mêmes qui suivirent ces conventions, de graves difficultés surgirent au sujet de la répartition des fonds, attribués au mouvement par le centre répartiteur.

Les méthodes maladroites d'autorité, employées par Monsieur Mutter, aggravèrent les difficultés nées de l'insuffisance des fonds, qui dès l'abord avaient été remis sur les instructions du président de C.D.L.V., à nos chefs départementaux.

Une scission s'en suivit au sein des éléments apportés par Vengeance, dont les effets ont persisté jusqu'à ce jour, malgré les efforts de ceux qui, faisant face à une situation rendue particulièrement ingrate, avaient voulu comme Nouveau, Salomon, Chaumet, Thominet, Rolland, maintenir malgré tout, l'union décidée le 21 février 1944.

Le retour des camps de déportation d'un certain nombre de déportés, dont tout d'abord l'un d'entre nous, signataire de cette lettre, Vic Dupont, président-fondateur du mouvement de résistance Corps Francs Vengeance a été l'occasion d'un regroupement des dirigeants de Vengeance, aussi bien de ceux qui étaient encore groupés dans le mouvement fusionné, que de ceux qui s'étaient maintenus à l'écart.

Des échanges complets et sincères de vue ont permis de constater que tous ces dirigeants étaient d'accord pour déplorer la situation actuelle et pour mettre fin au contrat du 21 février 44.

Vous trouverez ci-joint le procès-verbal de la réunion des responsables des Corps Francs Vengeance. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il porte notamment avec la signature du lieutenant-colonel Vic Dupont, replacé unanimement dans les fonctions de président des Corps Francs Vengeance qu'il assumait avant son arrestation en date du 9 octobre 1943, celles de trois membres du comité directeur, qui faisaient partie dans la clandestinité du mouvement fusionné, conformément au contrat intervenu, c'est-à-dire, Monsieur Étienne Nouveau, vice-président du mouvement, Messieurs Thominet et Chaumet, membres du comité.

Il nous paraît inutile d'épiloguer ici longuement sur les justifications de la décision que nous entendons devoir prendre en toute liberté.

Aucun terme n'ayant d'ailleurs été assigné à la durée du contrat, celui-ci peut être dénoncé à tout moment, à la faculté de l'une des parties.

Cependant, nous apporterons un commentaire au 2^{ème} paragraphe de la décision intervenue, celui qui concerne la direction politique imprimée au mouvement, spécialement par Monsieur André Mutter dans ses discours à l'Assemblée et dans ses articles de France Libre.

La répugnance des Corps Francs Vengeance à s'engager dans la voie politique partisane, était bien connue de votre mouvement au moment de la fusion. Tous unanimement, désiraient, au contraire, rester fidèles à l'esprit de la Résistance, pour que le pays retrouve ses libertés et ses institutions démocratiques républicaines.

L'idéal commun à tous nos adhérents, a d'ailleurs été concrétisé d'une façon parfaite, dans le programme de Conseil National de la Résistance, en date du 15 mars 1944.

Mais sous la direction de Monsieur Mutter, et de la majorité du comité directeur du mouvement, dans sa composition actuelle, le mouvement fusionné a pris une position bien déterminée qui n'est pas conforme à l'idéal soutenu par le Conseil National de la Résistance.

Il nous paraît intolérable de demeurer plus longtemps liés à un mouvement dont les attaches politiques très précises sont en désaccord avec les opinions, les tendances, l'idéal de l'unanimité de ceux qui nous avaient, jadis, fait confiance.

C'est pour l'ensemble de ces raisons qu'a été votée la résolution incluse dans le procès-verbal ci-joint.

Vous voudrez bien considérer qu'à compter du premier juin 1945, l'accord entre nos deux mouvements fusionnés, aura cessé d'exister et que Vengeance aura repris sa pleine et entière indépendance.

Nous envisagerons ultérieurement les conséquences matérielles de cette séparation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, avec nos regrets, l'expression de notre considération très distinguée,

Signé : Étienne Nouveau, Vic Dupont.

4.4 Lettre du C.N.R., 7 juin 1945.

N° 1139/SG du 7 juin 1945.

Au docteur Vic Dupont

Monsieur le président,

Comme suite à votre lettre du 30 mai 1945, j'ai l'honneur de vous informer que le bureau permanent du Conseil National de la Résistance, dans sa séance du 5 juin courant, a pris acte de la rupture de l'accord qui unissait Vengeance à Ceux de la Libération, et a décidé de reconnaître votre groupement comme mouvement de résistance indépendant.

Il a décidé, en outre, que Vengeance pourrait être représenté éventuellement dans les commissions du Conseil National de la Résistance.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mes sentiments patriotiques.

Le secrétaire général, signé P. Meunier.

4.5 Lettre à M. Tollet, président du C.P.L., 14 juin 1945.

Monsieur le président,

Le C.N.R. ayant lors de sa séance du 5 juin, enregistré la rupture de l'accord unissant les deux mouvements Vengeance et Ceux de la Libération, et reconnaissant Vengeance comme mouvement de Résistance indépendant, je vous demande de bien vouloir préciser qu'à l'assemblée des états généraux, il ne peut y avoir de délégué pour Ceux de la Libération Vengeance, mais qu'il peut y avoir des délégués pour :

- 1) Ceux de la Libération, ou, à la rigueur, Ceux de la Libération Victorieuse, d'une part,
- 2) Pour Vengeance.

Il en est de même pour Monsieur Pol Leclerc, qui ne représente plus Ceux de la Libération Vengeance au C.P.L., mais vraisemblablement, Ceux de la Libération.

Je serais heureux de vous rencontrer pour m'entretenir avec vous de la position de Vengeance et des délégations pour la Seine des membres de Vengeance aux états généraux.

Je joins à ma lettre une copie de la décision du C.N.R. nous concernant.

Veillez agréer etc.

Signé : le président, Vic Dupont

---[Fin de l'insertion]---

Maintenant voici l'échange de lettres intervenu entre Ceux de la Libération et Vengeance pour obtenir la dévolution des biens :

4.6 Lettre à Ceux de la Libération, 29 juin 1945.

Au colonel Ginas

Monsieur le président,

La scission intervenue récemment à l'intérieur du mouvement Ceux de la Libération-Vengeance et la liberté reprise par chacune de nos organisations de Résistance appelle nécessairement la dénonciation officielle de l'accord du 2 février 1944, la liquidation de nos avoirs communs et leur répartition d'après l'importance respective de nos deux groupements.

En tant que président du comité directeur, vous détenez l'état de nos comptes depuis notre fusion, ainsi que le montant de nos disponibilités.

En vue de la dévolution de cet actif, nous vous demanderons d'accepter que deux de nos représentants se mettent en rapport avec deux de vos mandataires, prennent connaissance de la situation des écritures et de la caisse et que tous quatre conviennent de la proportion définitive à adopter dans le partage.

Nous pensons que ces opérations ne soulèveront aucune difficulté, mais si, contre toute attente, il en était autrement, nous envisagerions, et cette solution aurait certainement votre

agrément, de faire appel au président du C.N.R. en lui demandant de désigner un arbitre dont la sentence s'imposerait à tous.

Enfin, nous croyons devoir appeler votre attention sur l'intérêt qu'il y aurait à éviter, dans le public, une confusion entre nos deux mouvements, la dénomination Ceux de la Libération-Victoire qui s'est substituée à Ceux de la Libération-Vengeance, permet, en cas d'abréviation par les initiales, de croire que notre mouvement Vengeance est toujours fusionné avec le vôtre. Nous ne doutons pas que vous acceptiez de supprimer le mot Victoire dans votre dénomination, de même que nous vous demandons de supprimer le mot Vengeance de vos pancartes -notamment de celui de la rue du Louvre- ainsi que de votre papier à lettre et de vos enveloppes.

Nous serions heureux qu'un accord sur ces divers points pût intervenir le plus tôt possible, car, si les circonstances ont pu nous séparer, nous ne pouvons oublier la solidarité qui nous a unis dans les temps difficiles, ni les sentiments qui nous ont liés dans notre lutte en face de l'ennemi.

Veuillez agréer etc.

Signé : le colonel-président, Vic Dupont ; l'administrateur, Henri Chaumet.

4.7 Réponse du colonel Ginas, 4 juillet 1945.

Monsieur le président,

Le Comité exécutif de Ceux de la Libération réuni au siège du groupement, 51, rue du Louvre, le 2 juillet 1945 à 21h00, a été saisi du contenu de votre lettre du 29 juin 1945.

Vous trouverez ci-joint, la réponse que je suis chargé de vous transmettre.

Veuillez agréer etc.

Signé : J. Ginas, président de Ceux de la Libération, membre de l'assemblée consultative.

4.8 Réponse du colonel Ginas, 5 juillet 1945.

Monsieur le président,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 29 juin 1945.

Tout d'abord, nous tenons à vous rappeler que notre organisation C.D.L.L., fondée en 1940, a été le seul mouvement officiellement reconnu et c'est parce que vous n'aviez pas été vous-même reconnus que notre accord de février 1944 fut conclu.

Tous les fonds versés par la délégation le furent toujours au nom de C.D.L.L.

D'autre part, nous vous faisons toutes réserves sur la validité de votre décision, étant donné qu'aucun congrès national n'est venu l'entériner et, qu'au contraire, certaines fédérations importantes des Corps Francs Vengeance ont manifesté leur intention de rester avec nous.

Veuillez agréer etc.

Signé : J. Ginas.

4.9 Lettre du colonel Vic Dupont au colonel Ginas, 8 août 1945.

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 4 juillet dont les termes ne laissent pas de me surprendre.

Je crois devoir vous faire observer que le C.N.R., dans sa séance du 5 juin 1945, a pris acte de la rupture survenue entre les mouvements Ceux de la Libération et Vengeance et a reconnu, officiellement, notre organisation.

J'ajoute que la validité de la décision, comportant scission, n'est pas douteuse, car elle a été prise à l'unanimité.

Cette reconnaissance consacre, en réalité, un état de fait, puisque, comme vous le savez, l'action de nos deux mouvements s'exerçait sur des plans différents.

En ce qui concerne les fonds mis à la disposition de C.D.L.V. et dont je demande la liquidation et la répartition d'après l'importance respective des deux groupements, je précise qu'ils étaient gérés par un comité financier commun, composé d'un président (désigné par C.D.L.), d'un vice-président (désigné par V.) et d'un membre du comité directeur, et que, lors de la première réunion dudit comité, quelques jours après la libération de Paris, son président, Monsieur Mutter, a fait connaître que l'actif de C.D.L.V. s'élevait en chiffres ronds à 7.500.000 F. dont 450 000 F. de subvention attendue.

En présence de l'attitude que vous croyez devoir adopter, je saisis, sans plus tarder, le C.N.R. en vue d'un arbitrage.

Veillez agréer etc.

Signé : le colonel-président, Vic Dupont.

4.10 Lettre au C.N.R., 8 août 1945.

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien arbitrer le différend existant actuellement entre le mouvement Ceux de la Libération et le mouvement Vengeance.

Ces deux organisations, comme vous le savez, ont repris, récemment, leur liberté à la suite d'une scission intervenue à l'intérieur du mouvement Ceux de la Libération-Vengeance.

La nouvelle situation comporte nécessairement la dénonciation de l'accord du 2 février 1944, qui avait réuni les deux mouvements, la liquidation des avoirs communs et leur répartition d'après l'importance respective des adhérents de ces deux groupements.

Nous avons demandé au colonel Ginas, président de Ceux de la Libération, de procéder amialement à ces opérations, mais il s'est borné à nous répondre que tous les fonds versés l'avaient été, toujours, au nom de Ceux de la Libération, seul mouvement, dit-il, officiellement reconnu.

Nous ne pouvons accepter cette fin de non-recevoir, d'autant que notre organisation a été officiellement reconnue par le C.N.R., le 5 juin 1945, et qu'auparavant, les fonds mis à la disposition de C.D.L.V. étaient gérés par un comité financier commun, composé d'un président (désigné par C.D.L.), d'un vice-président (désigné par V.) et d'un membre du comité directeur.

Je précise que, lors de la première réunion de ce comité qui eut lieu quelques jours après la libération de Paris, son président, M. Mutter, avait indiqué que l'actif C.D.L.V. s'élevait en chiffres ronds à 7.500.000 F dont 450.000 F de subvention attendue.

Nous sommes, bien entendu, à votre disposition pour vous fournir toutes les indications complémentaires que vous jugerez utiles à l'arbitrage que nous sollicitons.

Veillez agréer etc.

Signé : le colonel-président, Vic Dupont.

4.11 Réponse du C.N.R., 28 août 1945.

[non mentionnée]

Ainsi qu'il ressort de la lecture des lettres précitées, le groupe Vengeance dut aider les familles par ses propres moyens. Ses dépenses étaient de deux sortes : sociales et administratives. Il fut décidé dès le début, les ressources provenant des dons et de la vente des cartes étant insuffisantes, d'organiser un certain nombre de fêtes, dont le produit serait affecté, tantôt aux œuvres, tantôt aux dépenses de gestion. C'est ainsi que les fêtes au Jardin d'Acclimatation, présidées par Monsieur le général De Gaulle, de Quimper, d'Évreux et

d'Orléans, furent affectées aux dépenses sociales et celle du Zodiaque à Paris aux dépenses administratives. Par la suite, les résultats ayant été encourageants, il fut décidé, afin de trouver tout ou partie des fonds nécessaires à la préparation du congrès, d'organiser deux fêtes à la maison des Alliés. Afin de nous permettre de suivre plus facilement la situation de la trésorerie, nous avons divisé la comptabilité en trois chapitres : Œuvres sociales - administration - dépenses (lecture de la situation de la trésorerie).

5 Maître Nouveau : mot de clôture.

Je remercie, au nom de vous tous, le docteur Wetterwald qui vient de retracer notre action dans la clandestinité d'une façon magistrale, j'ajouterai que je déplore l'union que j'ai, moi-même, signée avec Ceux de la Libération, mais au moment de l'arrestation de Vic Dupont, connaissant la difficile situation dans laquelle se trouvait le mouvement pour obtenir des fonds de Londres, j'ai repris avec Ceux de la Libération des contacts. Il ne s'en est, du reste, fallu de peu que nous conservions notre indépendance ; en effet, je me suis trouvé en rapport avec le colonel Simon, envoyé de Londres, qui devait remettre à Ceux de la Libération les fonds envoyés de Londres, n'arrivant pas à entrer en contact avec un des chefs de ce mouvement, il me promit de me remettre à moi-même les fonds destinés à ce mouvement ; malheureusement, le lendemain, l'envoyé de Londres avait trouvé Ceux de la Libération et leur avait remis l'argent. Nous n'avons jamais touché de Ceux de la Libération les sommes qui auraient dû nous revenir, et nous n'avons eu de ses accords que des désillusions. Heureusement le retour du président a terminé cette division et nous avons repris notre indépendance.

6 Observations au sujet de l'historique.

M. Maury :

Je m'excuse auprès du docteur Wetterwald mais j'ai quelques observations à formuler au nom de la fédération de l'Eure. Vous nous avez parlé tout à l'heure d'un certain malaise qui régnait dans la Résistance. C'est évident, et je crois que, précisément, il ne faudrait pas fournir de l'eau au moulin de ce malaise. Vous avez oublié des noms, c'est possible, ce n'est pas grave. Mais en rajouter, non ça, nous ne le voulons pas. Nous, les délégués de l'Eure, nous avons entendu, avec émotion, des noms que j'ai moi-même épuré en votre présence à Évreux. Je ne comprends pas pourquoi on les rappelle ici. Voilà où est le malaise et il ne faut pas, je crois, en ce qui nous concerne, qu'à notre fédération on ait rajouté des noms de résistants. Je dois ajouter pour vous, Vic Dupont, que vos noms ont été acclamés en Normandie, dans une réunion interdépartementale qui avait lieu à Évreux et où on savait que la fédération que je préside avait, elle-même, épuré. Je crois que c'est là ce qui est mauvais, et si nous devons rajouter des noms nouveaux, ça, nous ne pouvons pas l'admettre. L'incident est clos maintenant, mais je tenais à le signaler car il n'y a pas eu démission de la France. Il y aurait eu démission de la France s'il n'y avait pas eu de résistance. Méfiez-vous qu'il n'y ait pas démission de la Résistance.

Capitaine Georges :

Un mot à ajouter : en septembre 1944, Monsieur Mutter avait délégué dans le département de l'Eure un certain M. Langlois, le désignant comme chef départemental. J'ai regardé M. Langlois, je lui ai dit : je ne vous connais pas, nous ne reconnâtrons dans le département comme chef qu'un monsieur que j'aurai vu moi-même la mitrailleuse à la main.

Docteur Wetterwald :

Quand nos camarades nous ont envoyé le rapport de leurs activités ? En juillet en août. Si je me base sur mes souvenirs personnels et d'autre part sur des on-dit à ce sujet, je me permets d'attirer votre attention à tous sur les faits suivants : c'est, qu'étant moi-même arrêté à partir

du 15 janvier 1944, pour faire mon historique, j'ai bien été obligé de me baser sur des rapports. Je dois dire que si certains départements m'ont fait parvenir des rapports parfaitement complets, par contre, je ne sais pratiquement rien de ce qui s'est passé dans l'Eure, la Nièvre et la plupart des départements de Bretagne depuis mon arrestation.

Monsieur Maury :

Je ne vous ai pas reproché d'avoir oublié des noms. Je vous ai reproché d'en avoir ajouté. Vous avez cité des noms de l'Eure, des noms que j'ai fait huer. Personne des délégués de l'Eure ne voulait accepter les noms que vous avez cités.

Docteur Wettrewald :

J'ai cité Corcini, Cornu.

Monsieur Maury :

Corsini est le seul bien, Cornu à moitié.

Docteur Wetterwald :

Envoyez-nous vos rapports, vous éviterez des erreurs de ce genre.

Colonel de Pelet :

On a parlé de malaise. On a oublié de dire une raison du malaise. Il y a actuellement à Vengeance des gens que j'estime indignes d'en faire partie. Car ils ont eu dans la Résistance une attitude malpropre. J'admettais parfaitement qu'on mette à l'amende des collaborateurs ou des gros trafiquants du marché noir et puisqu'on n'avait pas d'argent, qu'on aille en prendre chez eux et dans leurs poches. Mais ce que je n'admets pas, c'est que, sous ce prétexte, des gens aient rempli leurs poches à eux. Je n'admets pas qu'on ait volé des bijoux chez des gens qui n'étaient pas des collaborateurs et que ces bijoux aient été vendus à Paris. Je n'admets pas que des gens qui sont arrivés en province et qui n'avaient pas un sous dans leurs poches au moment de la libération aient acheté des fermes, que d'autres aient acheté des commerces à Paris, ça je ne l'admets pas. Et c'est ça qui, en province, a fait tant de tort à la Résistance, car combien de fois ai-je entendu dire : quelle différence y a-t-il donc entre les miliciens et les résistants ? Il y a autre chose, je sais qu'on dit dans l'Orne : mais le colonel, il est au courant de ces choses-là ; il le sait, il les couvre. Eh bien non, je ne les couvre pas, je ne les couvrirai jamais. Ces saletés, je les connais. Ce n'est pas à moi à les dénoncer. Ces gens-là étaient dans la Résistance, je ne les dénoncerai pas moi-même, je ne les couvrirai pas. Il y a une chose que je demande au congrès, c'est que ces gens qui sont convaincus d'avoir fait des malhonnêtetés, qui sont inculpés à cause des vols et des pillages commis, je demande que ces gens-là ne restent pas dans Vengeance.

Colonel Vic Dupont :

Le colonel de Pelet nous amène à anticiper sur l'ordre du jour. Nous prévoyons l'organisation de Vengeance sur un mode fédérateur et nous avons, en particulier, prévu le travail d'épuration auquel nous devons encore nous soumettre au sein même de notre mouvement. Lorsque chaque fédération aura, officiellement, nommé son bureau, il lui appartiendra de passer en revue tous les membres actuels de Vengeance, de statuer sur leur sort et d'exclure les indésirables ; cette exclusion sur le plan départemental sera, ensuite, soumise au conseil d'administration central qui, après une analyse supplémentaire, rendra officielles les décisions.

La délégation de la Nièvre demande à ce que soit publié cet historique.

Monsieur Guérineau, du Cher :

Je ne voudrais pas que cette séance se termine sans faire appel à tous. Il y a un malaise dans la Résistance. Oui, bien-sûr. Parce que certains ont profité d'un élan généreux, désintéressé, peut-être pour leur profit personnel. Mais l'idée de la Résistance subsiste, cette idée qui est admirable et cette Résistance qui est attaquée, est attaquée par ceux qui, pendant les années d'occupation, le plus grand nombre, sont restés dans l'inactivité, quand ils ne collaborèrent pas. Et je vous demande à tous pour défendre cette idée de Résistance de ne pas permettre que

l'on se serve de petits scandales pour salir une grande œuvre et une grande idée. Unissez-vous et des résistants propres, qui sont tout de même, les plus nombreux, ne doivent jamais devant eux laisser attaquer la Résistance, car je crois qu'on attaque en même temps la France.

7 Rapport financier.

Intervention sur le rapport financier à propos de 90.000 F. transférés aux Œuvres Sociales.
Le rapport financier est adopté à l'unanimité.
Le président remercie le camarade trésorier pour son exposé.

8 Rapport de l'assistante sociale.

(Voir Annexe "A").

Remerciements du président.

Le rapport est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

9 Constitution des commissions.

Pour chaque commission, on propose un président qui pourra être rapporteur.

9.1 Commission des statuts.

Nous vous proposons, pour la commission des statuts de nommer président Vic Dupont ou Étienne Nouveau. La commission des statuts est ainsi composée :

- président : Vic Dupont ;
- Seine-&-Marne : Guidet ;
- Cher : Guérineau ;
- Eure : Maury ;
- Quimper : Le Bec ;
- Seine : Wucher, Bacou.

9.2 Commission des déportés.

Président-rapporteur : Salomon, abbé Louis, Pichavant (Quimper), Georges (Eure), Delance (Nièvre), de Presles (Laval), Cognet (Loiret), Pillette (Cher), Taureau (Loiret).

9.3 Commission des œuvres sociales.

Président-rapporteur : Mulle, Seine-&-Marne : Le Goffic, Eure : Maury, Finistère : Le Floch, Cher : Mlle Dany, Seine-&-Oise : M. Bluteau, Seine-&-Marne : docteur Boer.

La séance est levée à 12h50.
Séance de l'après-midi, 14h50.

10 Rapport moral de Monsieur Salomon.

Mes chers camarades,

Je suis chargé, par le comité directeur de Vengeance de vous présenter le rapport moral. Voici comment était composé le bureau de la chancellerie de Vengeance : notre président, Vic Dupont, le colonel Thominet, le colonel Boche, dit *Rouget*, le commandant Gouy et Monsieur Henri Chaumet. Chaque semaine nous avons une et même deux réunions. Nous apportons des citations qu'on préparait avec soin, conformément aux méthodes administratives.

Voici le nombre par ordre des propositions pour Vengeance :

- Légion d'honneur : 34

- Croix de guerre : 453
- Médaille de la Résistance : 295
- Médaille militaire : 10
- Médaille de reconnaissance : 1
- Total : 793

Nombre de décorations sorties :

- Légion d'honneur : 12
- Croix de guerre : 209
- Médaille de la Résistance : 44
- Médaille militaire : 1
- Total sorties : 366

Nous avons, d'autre part, accordé des diplômes que nous avons fait signer d'une part, par la France Combattante, et d'autre part, par le président...

- le département de l'Eure a eu 51 diplômes
- le Finistère : 81
- le groupe *Le Foc* : 20
- Libre-Patrie : 6
- Loiret : 16
- Loire-Inférieure : 64
- Morbihan : 28
- Nièvre : 19
- Orne : 11
- Paris et Seine : 68
- Seine-&-Marne : 12
- S.N.C.F. : 7
- Seine-&-Oise : 105
- au total : 469

Le nombre d'insignes obtenus : 118. Ces insignes sont des insignes de France-Libre.

28 mai 1946

11 Échange avec le général De Gaulle.

11.1 Lettre de Vic Dupont au général De Gaulle (28 mai 1946).

11.2 Réponse du général De Gaulle (8 juin 1946).

Mon cher président,

La motion votée à l'issue du Congrès National du Mouvement Vengeance que vous avez eu la délicate pensée de me communiquer, m'a vivement touché.

Je vous demande d'être l'interprète de mes remerciements auprès de tous ceux qui se sont associés à ce geste auquel j'ai été tout particulièrement sensible.

Croyez, mon cher président, à mes sentiments cordialement dévoués.

Signé : Ch. de Gaulle